



Mouvement des caisses Desjardins

Rapport financier

Deuxième trimestre 2009

2

30 juin 2009

FAITS SAILLANTS

	Pour les trois mois terminés les 30 juin			Pour les six mois terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Excédents cumulés avant ristournes aux membres	338 M\$	338 M\$	----	455 M\$	405 M\$	12,3 %
Rendement des capitaux propres	13,4 %	14,3 %	----	9,2 %	8,7 %	----

Actif	159,9 G\$	151,9 G\$	5,2 %
Capitaux propres	10,1 G\$	9,6 G\$	6,0 %
Ratio du capital de première catégorie (*)	14,73 %	13,98 %	----
Croissance des prêts totaux	7,2 %	8,2 %	----
Croissance des dépôts totaux	5,5 %	9,5 %	----

(*) : Le ratio de 2009 est calculé selon les nouvelles règles de Bâle II alors que celui de 2008 était évalué selon l'ancien cadre réglementaire ou Bâle I.

MESSAGE DE LA DIRECTION

Le Mouvement des caisses Desjardins annonce des excédents avant ristournes aux membres de 455 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, soit une hausse de 50 millions de dollars ou de 12,3 % par rapport au semestre correspondant de 2008. Le rendement des capitaux propres s'élève à 9,2 % pour les six premiers mois de 2009, comparativement à 8,7 % pour le même semestre de 2008. Les résultats financiers de cette période ont profité, d'une part, de l'amélioration des conditions de marchés, ce qui a eu une incidence favorable sur les revenus de placement et, d'autre part, d'une dévaluation moindre du portefeuille de billets restructurés de PCAA, que celle comptabilisée au premier semestre de 2008. Soulignons que le réseau des caisses présente une diminution de ses excédents, et ce, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt qui est venue exercer une pression sur le revenu net d'intérêt des caisses.

Les excédents avant ristournes aux membres se chiffrent à 338 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, un niveau identique à celui du trimestre correspondant de 2008. Le rendement des capitaux propres s'élève à 13,4 %, comparativement à 14,3 % au deuxième trimestre de l'année dernière. Les résultats du trimestre ont bénéficié d'une solide croissance du volume d'affaires et d'une forte augmentation des revenus de placement, et ce, malgré la baisse des taux d'intérêt.

La rentabilité du secteur Particuliers et entreprises pour les six premiers mois de 2009 a été touchée par la rentabilité à la baisse du réseau des caisses, tel qu'il a été mentionné précédemment. Soulignons toutefois une amélioration de la rentabilité de la Caisse centrale Desjardins, dont le revenu net à la hausse s'explique par la bonne performance de tous les secteurs d'activité dont les activités de négociation et de gestion des actifs liquides de la Trésorerie.

La filiale d'assurance de dommages a connu une bonne performance financière pour les six premiers mois de 2009 surtout grâce à une bonne sinistralité tant en automobile qu'en habitation. Quant à la filiale d'assurance de personnes, elle présente des résultats financiers inférieurs à ceux du premier semestre de 2008. Malgré les crises financière et économique, cette filiale conserve toutefois une forte solidité financière et une excellente capitalisation, et ce, en dépit des perturbations sur les marchés financiers internationaux. De plus, les opérations fondamentales d'assurance de personnes sont toujours très rentables.

Finalement, les activités de valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque ont connu une progression de leur performance financière comparativement au premier semestre de 2008. Notons une bonne performance obtenue dans le Groupe revenu fixe de la filiale Valeurs mobilières Desjardins. Soulignons, toutefois, qu'en dépit de l'amélioration de la rentabilité, il n'en demeure pas moins que ce secteur a été touché par la volatilité des marchés financiers et par la fluctuation de la juste valeur de certains investissements dans des sociétés publiques en raison de l'évolution de leur cote boursière.

Le Mouvement Desjardins procède, sur une base trimestrielle, à une estimation la plus juste possible du montant qui sera comptabilisé en vue du versement des ristournes aux membres des caisses au terme de l'année financière. Ainsi, pour les six premiers mois de 2009, une provision pour ristournes aux membres de 106 millions de dollars a été comptabilisée, comparativement à 294 millions de dollars il y a un an. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 29 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Nouvelle structure organisationnelle

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, le conseil d'administration de la Fédération a approuvé la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle simplifiée pour le Mouvement. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre du plan d'évolution du Mouvement Desjardins mis de l'avant par la présidente et chef de la direction à l'automne 2008.

Ce plan prévoit que le Mouvement doit se rapprocher davantage de ses caisses, qui en sont la force motrice. Il permettra aussi d'optimiser la performance de l'ensemble du groupe et d'en accélérer le développement, tout en misant sur la force de son capital humain et en réaffirmant que ses valeurs de coopération sont au coeur de son action.

Grâce à sa nouvelle structure organisationnelle, le Mouvement Desjardins entend miser sur les forces et les expertises des équipes de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de ses filiales dans le développement d'une offre de service plus intégrée et répondant encore mieux aux besoins de ses membres et clients. Ainsi, il a constitué quatre secteurs d'affaires représentant les principaux marchés dans lesquels il évolue, soit : la gestion du patrimoine et l'assurance vie; les particuliers; les entreprises; les assurances générales. De la même façon, afin d'assurer plus de cohésion au sein des principaux secteurs d'activité du Mouvement, quatre fonctions ont élargi leur portée sur l'ensemble des activités de la Fédération et des filiales : finances et trésorerie; gestion des risques; capital humain et culture; technologies et services partagés. Un secteur appelé stratégie, performance et développement veillera à l'atteinte des objectifs de cette transformation organisationnelle tout en assurant le développement du Mouvement Desjardins dans le cadre de son plan d'évolution. La cohérence des communications est renforcée par un regroupement des principales équipes de ce secteur. Enfin, en lien avec l'objectif de rapprochement avec le réseau des caisses, les fonctions de soutien au réseau des caisses ainsi que de soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques ont été constituées.

La nouvelle structure permettra, notamment, à Desjardins :

- d'assurer une meilleure cohésion entre les diverses entités du groupe ;
- de renforcer la gouvernance financière et la gestion des risques ;
- d'assurer une proximité entre la direction du Mouvement et les caisses ;
- d'améliorer la productivité.

Au cours du deuxième trimestre, on a procédé à la nomination des premiers et des deuxièmes relevants de la nouvelle organisation. La mise en place de la nouvelle structure organisationnelle se poursuivra au cours des prochains mois et on prévoit qu'elle sera complétée d'ici la fin du présent exercice. Dans le cadre de cette restructuration, le Mouvement a comptabilisé dans ses résultats cumulés du deuxième trimestre de 2009, un montant de 28 millions de dollars au titre d'indemnités de départ et d'honoraires professionnels. Ces charges sont présentées au poste frais de restructuration de l'état cumulé des résultats.

Impact du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) – nouveaux billets

Au 31 décembre 2008, le Mouvement détenait des placements dans le marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (PCAA) bien qu'il n'ait pas été un émetteur de ce type de produit financier auprès de sa clientèle. Rappelons que le Mouvement a procédé, en septembre 2007, et dans une moindre mesure en 2008, au rachat d'actifs détenus sous forme de PCAA auprès des fonds communs de placement du marché monétaire qu'il gère et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont il n'assumait pas le risque à l'origine, et ce, afin de protéger ses membres et ses clients. Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2009, le Mouvement a racheté à la juste valeur les nouveaux billets détenus par le Régime des rentes du Mouvement Desjardins. Pour plus d'information sur la restructuration, se référer à la note 4 « Valeurs mobilières » à la section « Papier commercial adossé à des actifs » des états financiers cumulés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le 21 janvier 2009, la mise en œuvre du plan de restructuration du PCAA a été complétée. Ce plan de restructuration vise, entre autres, le remplacement du PCAA par de nouveaux billets à taux variable à long terme ayant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents.

Les caractéristiques du plan de restructuration sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (VAC) :
 - ✓ VAC 1 et VAC 2 sont composées de transactions d'actifs synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs donnés en garantie et de contrats de swaps sur défaillance de crédit, ou de transactions d'actifs hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels. Elles incluent également les actifs dits inadmissibles (*subprime* et autres) de ces séries.
 - ✓ VAC 3 est composée de transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (*subprime*) et d'actifs traditionnels.
- Création de cinq catégories de billets pour les VAC 1 et VAC 2 (A-1, A-2, B, C, IA) et de deux catégories pour le VAC 3 (IA et TA). Les billets IA et TA se divisent en de multiples séries de billets reflétant reproduisant les flux de trésorerie des actifs originaux sous-jacents.
- Établissement de facilités de financement en soutien aux VAC 1 et VAC 2 afin de financer les appels de garantie pouvant découler des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Établissement d'un moratoire initial de 18 mois au cours duquel aucun appel de garantie additionnelle ne peut être effectué pour la grande majorité des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Élargissement de certains déclencheurs « écart-perte » qui recommenceront à s'appliquer à l'échéance du moratoire, réduisant la probabilité d'appels de garantie additionnelle.

Le Mouvement participe aux fiducies VAC 1 et VAC 3.

Outre les actifs qui sont déjà portés en garantie par les fiducies relativement aux swaps sur défaillance de crédit, le plan prévoit que VAC 1 et VAC 2 doivent disposer chacune d'une facilité de financement de marge (« FFM ») destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties auxdits swaps. Le Mouvement a choisi d'autofinancer sa part de la facilité de financement de marge, ce qui explique sa participation dans VAC 1.

La part du Mouvement dans cet engagement de crédit, s'élevant à 1 193 millions de dollars, se situe au même rang que les autres participants de la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant. Le Mouvement ne bénéficie d'aucune commission de VAC 1 relativement à cet engagement de crédit. Les avances qui pourraient être faites en vertu de cette facilité de financement porteront intérêt à un taux fondé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié. Toute somme avancée en vertu de la facilité de financement de marge sera prioritaire sur les montants payables sur les billets émis par VAC 1. Advenant le cas où le Mouvement manquerait à ses obligations de fournir des fonds en vertu de sa part de la facilité de financement de marge, une part proportionnelle des billets de VAC 1 détenus par le Mouvement serait subordonnée aux billets des autres participants. La Caisse centrale, à titre de signataire de la FFM pour le Mouvement, devra maintenir une notation de crédit équivalente à A (faible) auprès d'au moins deux des quatre agences de notation DBRS, S&P, Fitch et Moody's, à défaut de quoi elle devra fournir des garanties ou une autre forme de soutien du crédit à VAC 1 ou faire prendre en charge ses engagements par une autre entité ayant une cote de crédit suffisamment élevée. Au 30 juin 2009, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM.

En vertu d'une entente distincte, le Mouvement a acheté une protection de 400 millions de dollars à l'encontre de ses engagements de la FFM auprès d'un des participants de VAC 1 en échange d'une commission d'engagement de 1,2 % par année, soit le même taux que les institutions tierces qui ont souscrit à la FFM équivalente de VAC 2. Cette participation se terminera automatiquement au terme de la FFM de VAC 1.

Advenant le cas où la facilité de financement de marge de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour atteindre les appels de garantie du véhicule en question, une facilité de financement prioritaire (*senior*) a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Cette facilité de crédit a été fournie par les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que par un des participants de VAC 1. Le véhicule d'actifs cadres VAC 1 dispose d'un montant de 1 772 millions de dollars en vertu de cette facilité.

Lors de la restructuration le 21 janvier 2009, le Mouvement a sorti du bilan ses PCAA à la valeur comptable pour ensuite comptabiliser à la juste valeur les nouveaux billets. Ces nouveaux billets ont été classés dans la catégorie « désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur ».

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, des remboursements de capital relatifs aux nouveaux billets, totalisant 129 millions de dollars, ont été encaissés par le Mouvement. De plus, des intérêts totalisant 3 millions de dollars ont également été encaissés au cours de cette même période. Étant donné l'incertitude relative à la mesure, le Mouvement a constaté du revenu d'intérêts seulement pour les billets VAC 1 A-1 et A-2, qui sont prioritaires aux autres billets relativement aux intérêts et au capital.

Le 1^{er} avril 2009, le Mouvement a racheté à leur juste valeur les nouveaux billets détenus par le Régime des rentes du Mouvement Desjardins, soit 48 millions de dollars. L'incidence de ce rachat a été d'augmenter la valeur nominale des nouveaux billets détenus par le Mouvement de 86 millions de dollars. Le rachat n'a eu aucune incidence sur les résultats cumulés du Mouvement.

Le Mouvement détient, au 30 juin 2009, de nouveaux billets ayant une valeur nominale de 2 292 millions de dollars et une juste valeur de 1 258 millions de dollars. Rappelons qu'au 31 décembre 2008, le coût amorti et la juste valeur des titres de PCAA détenus se chiffraient à 2 446 millions de dollars et une juste valeur de 1 436 millions de dollars respectivement.

Methodologie d'évaluation

Étant donné l'absence de marché actif sur ces titres, la direction du Mouvement a estimé leur juste valeur et les variations de valeur qui en ont découlé en utilisant une technique d'évaluation. Au moment de préparer ces états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les différents billets restructurés. De plus, la capacité de transiger les billets de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables dans la mesure où un détenteur de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 peut les transférer à un tiers seulement si un tel transfert est effectué au prorata de chacune des catégories détenues par le vendeur et si l'acheteur prend en

charge une quote-part équivalente des engagements liés à la FFM, soit directement, soit par l'entremise d'une autre entité, le tout dans la mesure où la partie assumant la part de la FFM bénéficie d'une notation de crédit suffisamment élevée.

La juste valeur du PCAA qui a été restructuré sous la forme de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1, c'est-à-dire les actifs synthétiques et hybrides, est fondée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie, aux échéances et aux contraintes touchant la liquidité des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur reflétant les conditions des marchés au 30 juin 2009. Les flux de trésorerie anticipés de ces nouveaux billets ont été actualisés au taux d'acceptations bancaires plus des primes variant entre 830 et 2 930 points de base, sur des périodes allant de sept à huit ans.

La juste valeur des billets reflète adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles (*autres*), a été évaluée à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents propres à chacun des billets, puisque les flux monétaires générés par lesdits billets proviennent directement des flux générés par les actifs sous-jacents. En ce qui a trait aux billets reflète constitués uniquement d'actifs inadmissibles (*subprime*), compte tenu de la nature des actifs sous-jacents et de la détérioration marquée de ceux-ci dans le contexte économique actuel, une juste valeur nulle a été établie au 30 juin 2009.

Les hypothèses utilisées reposent autant que possible sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les indices de référence pour des actifs semblables. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités de la restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des billets.

Impact sur les résultats

L'incidence favorable sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement des trois mois terminés le 30 juin 2009 se chiffre à 24 millions de dollars. Ce gain est constitué d'une portion non réalisée de 16 millions de dollars, attribuable à l'amélioration nette au cours du trimestre des écarts de crédit, de conversion de devise et autres indices de référence, ainsi que d'un gain réalisé de 8 millions de dollars relativement à des actifs inadmissibles pour lesquels des remboursements de capital ont été perçus. L'incidence négative nette de 64 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2009 sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement découle de l'impact favorable du deuxième trimestre, mentionné précédemment, ainsi que de l'incidence défavorable du premier trimestre qui s'explique par la restructuration des PCAA en nouveaux billets et par la réévaluation de ces titres ainsi que de la FFM qui y est rattachée. La perte du premier trimestre liée à la réévaluation est attribuable entre autres à la détérioration des écarts de crédit et à d'autres indices de référence ainsi qu'à la radiation d'un titre exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. L'incidence de cette radiation s'élève à 34 millions de dollars. Le reclassement des intérêts courus sur les PCAA, de même que le reclassement de la FFM, auparavant constatés à même le solde des valeurs mobilières, n'a eu aucune incidence sur les résultats cumulés.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2008, une plus-value nette de 7 millions de dollars (une baisse de valeur de 152 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 juin 2008) a été constatée aux résultats cumulés du Mouvement. Il est à noter qu'en ce qui a trait aux titres classifiés disponibles à la vente, une plus-value de 38 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2008 (38 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 juin 2008).

Les estimations de la juste valeur ci-dessus sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction croit que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiduciaires, lesquelles sont intégrées au taux d'actualisation, pourraient venir changer de façon significative la valeur attribuée aux billets de remplacement dans l'avenir. Une augmentation de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait réduire d'environ 53 millions de dollars la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet de diminuer de 30 millions de dollars, ou de 0,3 %, les fonds propres de première catégorie en date du 30 juin 2009. Toutefois, une diminution de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait augmenter d'environ 56 millions de dollars la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet d'accroître de 32 millions de dollars, ou de 0,3 % les fonds propres de première catégorie en date du 30 juin 2009. Pour plus de détails sur les fonds propres, se référer à la note 28 « Gestion du capital » des derniers états financiers cumulés annuels du Mouvement.

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité de ce marché pour les billets de remplacement, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement du Mouvement dans les billets de remplacement. La conjoncture économique a eu pour effet de diminuer les taux d'intérêt variables des actifs sous-jacents. Ainsi, le non-appariement des taux d'intérêt variables et des dates de paiement des actifs sous-jacents comparativement au coût de la facilité de financement prioritaire et la période de paiement des intérêts de VAC 1 entraînent des incertitudes relatives à la mesure. La perspective d'un ralentissement important et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet négatif sur la juste valeur des billets de remplacement.

Au cours du premier trimestre de 2009, un montant de 66 millions de dollars, net de la quote-part estimée du Mouvement dans les frais de restructuration de 19 millions de dollars du comité pancanadien, a été versé au Mouvement à titre d'intérêts courus sur le PCAA pour la période du 20 août 2007 au 31 août 2008. De plus, au deuxième trimestre de 2009, un montant de 24 millions de dollars a été versé au Mouvement pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 21 janvier 2009. En ce qui concerne l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Mouvement avait reconnu, à même la juste valeur des titres, le revenu net d'intérêt relativement au PCAA.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Mouvement participe à l'EDDV VAC 1, qui est un véhicule disposant d'actifs s'élevant à environ 16 milliards de dollars ayant des capitaux propres nuls et qui est principalement composé de transactions d'actifs synthétiques dont les investisseurs se sont engagés à contribuer à une facilité de financement de marge. Étant donné que le Mouvement n'assume pas la majorité des pertes prévues et ne bénéficie pas de la majorité des rendements résiduels prévus du VAC 1, il ne consolide pas VAC 1. Par ailleurs, le Mouvement détient des droits significatifs dans ce véhicule, soit la facilité de financement de marge de 1 193 millions de dollars et

l'investissement dans les nouveaux billets de VAC 1 ayant une juste valeur de 1 146 millions de dollars, la somme desquels représente le risque maximal de perte pour le Mouvement.

L'agence de notation DBRS a émis un communiqué de presse le 11 août 2009 à l'effet qu'elle place sous surveillance avec perspectives négatives la cote des billets de catégorie A-2 de VAC-1. La direction du Mouvement a évalué qu'aucune baisse de valeur additionnelle n'est requise sur le portefeuille de billets restructurés de PCAA compte tenu que les facteurs à l'origine de ce communiqué ont déjà été pris en considération dans la méthodologie d'évaluation au 30 juin 2009.

Ajustement d'impôt relatif aux années 2007-2008

Rappelons qu'au premier trimestre de 2009, à la suite d'une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu provinciale, le Mouvement Desjardins a comptabilisé une dépense d'impôts de 16 millions de dollars relative aux années 2007 et 2008.

Radiation d'actifs au premier semestre de 2008

Rappelons également qu'au premier trimestre de 2008, Desjardins a repositionné certaines initiatives de développement pancanadien, notamment son offre de services informatiques aux *credit unions* canadiennes ainsi que le développement de la Desjardins Credit Union. Il en a résulté une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars (19 millions de dollars après impôts) liés à des développements technologiques.

ÉVÉNEMENTS D'IMPORTANCE

Approvisionnement en fonds et en capital

Au cours du deuxième trimestre de 2009, le Mouvement Desjardins a procédé, avec succès, à une émission de 500 millions de dollars de débentures subordonnées au taux de 5,541 % série F échéant en 2021 par l'entremise de Capital Desjardins. Cette émission est la deuxième à être effectuée par Capital Desjardins au terme d'un prospectus préalable de base, daté du 30 juin 2008, qui permet l'émission de titres d'une valeur maximale de deux milliards de dollars.

Rappelons également qu'au cours du premier trimestre de 2009, le Mouvement avait réalisé une émission de 500 millions de dollars de débentures subordonnées au taux de 5,756 % série E échéant en 2019 par l'entremise de Capital Desjardins et qu'en janvier 2009, la Caisse centrale Desjardins avait procédé avec succès à l'émission de billets à taux fixe de cinq ans pour un montant de 500 millions d'euros sur les marchés européens.

En outre, la *Loi sur les coopératives de services financiers* a été modifiée le 14 mai dernier et permettra au Mouvement une flexibilité accrue en matière de capital de même que la vérification des états financiers cumulés du Mouvement par un seul vérificateur.

Accord de Bâle II

Rappelons qu'au cours du premier trimestre, l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité) a accordé au Mouvement Desjardins, dans le cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Cette disposition sert au calcul des ratios de capital du Mouvement Desjardins, lesquels demeurent toujours les plus élevés parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada.

Recours collectif sur la conversion des devises étrangères pour les transactions faites par cartes de crédit contre les banques et Desjardins

Desjardins ainsi que neuf banques canadiennes ont été identifiées dans un recours collectif réclamant le remboursement des frais de conversion de devises sur cartes de crédit. Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif en établissant que les frais de conversion de devises sont des frais de crédit aux termes de la *Loi sur la protection du consommateur* (LPC). Le Mouvement a décidé d'en appeler du jugement, car il est d'avis que la pratique de Desjardins est plus conforme aux objectifs de la LPC, laquelle ne lui impose pas l'obligation de faire payer les frais de conversion de devises à des détenteurs de cartes qui ne recourent pas à ce service. Or, c'est le résultat qui découlerait de l'application de la Loi si le jugement devait être appliqué tel quel. La philosophie de Desjardins est au contraire de traiter équitablement ses membres et clients et, en ce sens, il privilégie plutôt de facturer les frais de conversion sur la base du principe de l'utilisateur-payeur. Rappelons que la LPC n'empêche pas Desjardins de facturer des frais de conversion à ses détenteurs de cartes et que le jugement ne remet pas en question la légitimité ou la justification de cette facturation. Desjardins souhaite convaincre la Cour d'appel du bien-fondé de ses prétentions. Étant donné la situation actuelle, Desjardins n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de ce litige. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers cumulés au 30 juin 2009.

SUIVI DES OBJECTIFS FINANCIERS PRIORISÉS

Dans le cadre du Plan d'affaires 2009 qui s'inscrit dans la continuité des objectifs financiers élaborés lors de la Planification stratégique 2006-2008, le Mouvement des caisses Desjardins s'est fixé des objectifs financiers à moyen terme visant à réaliser une rentabilité qui reflète l'équilibre recherché entre la performance coopérative et la performance financière. Dans ce contexte, le tableau suivant présente un suivi des résultats au terme du premier semestre de 2009 en regard de ces objectifs. Il est à noter que ces objectifs doivent être envisagés davantage dans une perspective à plus long terme.

Au cours de cette période de six mois terminée le 30 juin 2009, l'incertitude économique qui continue de prévaloir sur les marchés financiers a touché la rentabilité du Mouvement et l'atteinte de certains des objectifs financiers. Par ailleurs, il est à noter que la qualité du bilan et la situation du capital reposent toujours sur des assises solides.

Rappelons que d'importants travaux ont été amorcés en 2008 et se poursuivront en 2009 en vue de la mise en œuvre de la structure organisationnelle annoncée en mai 2009 ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Planification stratégique du Mouvement pour les années 2010-2012. Le Plan de capitalisation 2009 du Mouvement a également été approuvé par le conseil d'administration en janvier 2009. Ce plan fixe les cibles de capitalisation qui permettront au Mouvement d'assurer son développement et de faire face aux défis d'ordre financier qui se poseront en 2009. Desjardins dispose d'un très bon niveau de capitalisation, toujours l'un des meilleurs de l'industrie. Cependant, les conséquences appréhendées, notamment celles de la crise financière, ont poussé la direction du Mouvement à adopter une attitude prudente favorisant une augmentation de la base de capital, comme d'ailleurs plusieurs institutions financières canadiennes.

Mouvement des caisses Desjardins	Objectifs financiers priorisés en 2009	Résultats cumulatifs au 30 juin 2009 (non vérifiés)
Rendement / rentabilité		
- Rendement des capitaux propres	Entre 12 % et 15 %	9,2 %
Qualité du bilan		
- Prêts douteux bruts / prêts bruts	Inférieur à 1,0 %	0,46 %
Croissance		
- Croissance des excédents (après impôts)	Entre 5 % et 10 %	12,3 %
Productivité		
- Écart entre la croissance des revenus ⁽¹⁾ et la croissance des frais	Supérieur à 1,0 %	3,0 %
Capital		
- Ratio du capital total	Supérieur ou égal à 13,0 %	14,73 %
- Ratio du capital de première catégorie	Supérieur ou égal à 13,0 %	14,73 %
Distinction coopérative		
- Ristournes (avant impôts) / excédents du Mouvement (après impôts)	Se limiter à 45 %	Sur une base annuelle⁽²⁾

(1) Revenu total, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(2) Bien qu'une provision comptable pour ristournes soit comptabilisée de façon trimestrielle aux fins de la préparation des états financiers cumulés du Mouvement Desjardins, le montant annuel de ristournes est établi au début de l'année suivante, et ce, au terme du processus de projet de partage des excédents de chacune des caisses. Le ratio serait de 23,3 % au 30 juin 2009. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 29 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008. En excluant cet ajustement, le ratio s'établirait à 16,9 %.

Monique F. Leroux, FCA, FCMA
Présidente et chef de la direction du
Mouvement des caisses Desjardins

Raymond Laurin, CA
Premier vice-président Finances, Trésorerie
et chef de la direction financière du
Mouvement des caisses Desjardins

Le 14 août 2009

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement des caisses Desjardins. Ces énoncés prévisionnels se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et expressions comparables. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que ces prédictions, projections ou autres énoncés prévisionnels, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Divers facteurs importants peuvent influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels mentionnés dans ce rapport, notamment les changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, y compris l'incidence de la volatilité des marchés financiers actuels qui entraîne un manque de liquidités dans divers marchés, notamment celui du papier commercial adossé à des actifs (nouveaux billets), les variations des taux d'intérêt et des cours de change, les politiques monétaires et fiscales, les dépenses de consommation, la demande de crédit, le comportement d'épargne des particuliers, le taux de chômage, les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, les changements technologiques, l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, l'aptitude à concevoir de nouveaux produits et services et à les lancer sur le marché en temps opportun, la capacité de recueillir une information complète et exacte de notre clientèle et ses contreparties, les procédures judiciaires ou réglementaires, l'aptitude à réaliser et à intégrer des acquisitions et des alliances stratégiques, l'incidence d'éventuels conflits internationaux, y compris le terrorisme, ou de catastrophes naturelles, la capacité du Mouvement de mettre en œuvre sa réorganisation structurelle avec succès, la capacité de recruter et de conserver des dirigeants clés et l'aptitude de la direction à prévoir et à gérer les risques des facteurs qui précèdent.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels soient raisonnables, il ne peut assurer et se tenir garant que ces attentes se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions.

Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport ont pour objectif d'aider nos membres à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion intermédiaire porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins. Il a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur l'obligation d'information continue (réf. : 51-102). Le Rapport de gestion intermédiaire est daté du 14 août 2009 et il est basé sur les états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement Desjardins pour le premier semestre de 2009.

Le Rapport de gestion intermédiaire doit être lu avec les états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins. Les états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Tous les montants paraissant au rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009. Il n'y a pas eu d'éléments inhabituels qui ont eu une incidence sur les résultats des six premiers mois de 2009 et de 2008, autres que ceux mentionnés dans le Message de la direction sous la rubrique « Éléments particuliers ». Il n'y a pas eu d'acquisition d'entreprises au cours de ces périodes.

Des renseignements additionnels sur le Mouvement des caisses Desjardins et ses composantes sont disponibles sur les sites Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.) et www.desjardins.com.

REVUE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

VISION GLOBALE

Données financières choisies du Mouvement des caisses Desjardins⁽¹⁾

(non vérifiées)

(en millions de dollars et en pourcentage)

Résultats d'exploitation	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Revenu total	2 772 \$	2 452 \$	5 017 \$	4 634 \$
Provisions pour pertes sur créances	45	46	105	90
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	980	777	1 769	1 600
Frais autres que d'intérêt	1 275	1 176	2 496	2 398
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	338	338	455	405
Provision pour ristournes aux membres	41	172	106	294
Ratios clés				
Rendement des capitaux propres	13,4 %	14,3 %	9,2 %	8,7 %
Ratio de productivité Mouvement ⁽²⁾	71,1	70,2	76,8	79,0
Ristournes/excédents ⁽⁴⁾	12,1	50,9	23,3	72,6
Ratio du capital de première catégorie – BRI ⁽³⁾	14,73	13,98	14,73	13,98
Ratio du capital total – BRI ⁽³⁾	14,73	13,17	14,73	13,17

Situation financière	30 juin 2009	31 décembre 2008
Total de l'actif	159 867 \$	152 298 \$
Actif moyen	159 801	149 676
Prêts	106 512	104 462
Capitaux propres moyens	10 094	9 569
Dépôts et débiteures subordonnées	107 971	102 184

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) Banque des règlements internationaux.

(4) Sur une base annuelle. Soulignons que la provision pour ristournes aux membres de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 29 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008, soit le même montant d'ajustement qu'il y a un an. En excluant cet ajustement, le ratio s'établirait à 16,9 % au premier semestre de 2009 par rapport à 65,4 % un an plus tôt.

Présentation de l'information financière

Le 14 mai 2009, le Mouvement Desjardins a annoncé une nouvelle structure organisationnelle à l'échelle du Mouvement, tel qu'il a été défini précédemment dans le Message de la direction, et qui comprendra quatre grands secteurs d'affaires. Le Mouvement Desjardins est à effectuer divers travaux en vue de mettre en œuvre sa réorganisation structurelle et prévoit dans le futur présenter son information financière selon cette nouvelle structure.

Le Mouvement des caisses Desjardins fait état de son information sectorielle selon quatre grands secteurs d'activité auxquels s'ajoute une catégorie « Autres », qui comprend les ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes et qui présente, depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins. Ces sociétés étaient auparavant incluses dans le secteur Particuliers et entreprises. Notons également que depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des titres de PCAA détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur « Autres » à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créées. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Particuliers et entreprises : Ce secteur regroupe principalement le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins, la Fiducie Desjardins, MM Trust I, MM Trust II, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ainsi que la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tel qu'il a été mentionné au paragraphe précédent, la société mère des PCAACO, soit 9186-8034 Québec inc., est présentée dans la catégorie « Autres » depuis le premier trimestre de 2009.

Assurance de personnes : Ce secteur correspond aux activités de Desjardins Sécurité financière.

Assurance de dommages : Ce secteur présente les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales.

Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque : Ce secteur regroupe les activités des Valeurs mobilières Desjardins, de Desjardins Gestion d'actifs et de Desjardins Capital de risque.

Apport aux excédents cumulés par secteur d'activité

(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Particuliers et entreprises	231 \$	258 \$	357 \$	439 \$
Assurance de personnes ⁽¹⁾	52	55	82	90
Assurance de dommages	28	15	35	13
Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	7	1	10	(3)
Autres ⁽²⁾	20	9	(29)	(134)
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	338 \$	338 \$	455 \$	405 \$

(1) Cet apport diffère des résultats propres de la filiale puisqu'il tient compte d'ajustements de consolidation.

(2) Les résultats financiers du secteur « Autres » regroupent également, depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins qui étaient auparavant incluses dans le secteur Particuliers et entreprises. De plus, depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des titres de PCAA détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur « Autres » à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créés, tel qu'il a été mentionné précédemment. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Le détail par poste est présenté à la note 15 des états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins.

ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULÉS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2009 et de 2008

Le Mouvement des caisses Desjardins a déclaré des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 338 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, un niveau identique à celui du même trimestre de 2008. Le rendement des capitaux propres, soit les excédents avant ristournes aux membres sur les capitaux propres moyens, s'établit à 13,4 % pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 14,3 % un an auparavant.

Les résultats du trimestre ont profité d'une forte augmentation du volume d'affaires et d'une très bonne progression des revenus de placement, et ce, malgré la baisse des taux d'intérêt qui a exercé une pression sur le revenu net d'intérêt des caisses touchant du même coup leur rentabilité.

Sur le plan des revenus et en raison de la baisse des taux d'intérêt, le revenu net d'intérêt se chiffre à 828 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une diminution de 19 millions de dollars ou de 2,2 % comparativement au trimestre correspondant de 2008. Les primes nettes se sont accrues de 60 millions de dollars ou de 6,0 %, grâce à une bonne croissance des primes d'assurance, particulièrement au chapitre de la filiale d'assurance de personnes.

Les autres revenus se chiffrent à 887 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, en hausse de 279 millions de dollars ou de 45,9 % sur ceux du trimestre correspondant de l'année dernière. Les autres revenus ont bénéficié d'une solide progression des revenus de placement en raison de l'amélioration des marchés combinée aux stratégies utilisées. Notons, toutefois, qu'une contrepartie équivalente de la hausse des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes a fait varier à la hausse la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de cette filiale. Quant aux revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie, ils ont été touchés par la volatilité des marchés et ont diminué de 24 millions de dollars ou de 14,7 %, tout comme pour l'industrie en général.

Globalement, le revenu total du Mouvement Desjardins totalise 2 772 millions de dollars au terme du deuxième trimestre de 2009, soit une augmentation de 320 millions de dollars ou de 13,1 % comparativement au trimestre correspondant de 2008.

La dépense de provisions pour pertes sur créances pour le deuxième trimestre de 2009 s'établit à 45 millions de dollars comparativement à 46 millions de dollars un an auparavant. Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité avec un ratio de prêts douteux bruts sur le portefeuille de prêts bruts de 0,46 %.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance s'établissent à 980 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une hausse de 203 millions de dollars ou de 26,1 % par rapport au trimestre correspondant de 2008. Soulignons qu'une grande partie de cette hausse s'explique par une augmentation équivalente des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt s'établissent à 1 275 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une augmentation de 99 millions de dollars ou de 8,4 % par rapport au trimestre correspondant de 2008. Une grande partie de cette hausse provient de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison, principalement, de l'indexation annuelle des salaires. Tel qu'il a été mentionné précédemment, dans le cadre de la restructuration du Mouvement, les résultats cumulés du deuxième trimestre de 2009 incluent une charge de 28 millions de dollars au titre d'indemnités de départ et d'honoraires professionnels qui est présentée au poste frais de restructuration.

Le ratio de productivité est établi en faisant le rapport entre les frais autres que d'intérêt et le revenu total du Mouvement Desjardins, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance. Ce ratio s'établit à 71,1 % au terme du deuxième trimestre de 2009, par rapport à 70,2 % au trimestre correspondant il y a un an. Par ailleurs, diverses initiatives ont été entreprises en vue d'améliorer la productivité, dont la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement Desjardins.

Comparaison des six premiers mois de 2009 et de 2008

Au terme des six premiers mois de 2009, le Mouvement des caisses Desjardins annonce des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 455 millions de dollars par rapport à 405 millions de dollars à la période correspondante un an plus tôt. Le rendement des capitaux propres atteint 9,2 % comparativement à 8,7 % il y a un an.

Les résultats du premier semestre de 2009 ont profité, d'une part, de l'amélioration des conditions de marchés, ce qui a eu une incidence favorable sur les revenus de placement et, d'autre part, d'une dévaluation moindre du portefeuille de billets restructurés de PCAA, que celle comptabilisée au premier semestre de 2008. En effet, une somme de 84 millions de dollars a été comptabilisée au cours des six premiers mois de 2009 à titre de variation à la baisse de la juste valeur de l'ensemble des portefeuilles de billets restructurés de PCAA et de radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal, alors qu'une dévaluation de 198 millions de dollars avait été comptabilisée à la période correspondante de 2008. Quant aux résultats financiers du réseau des caisses, ils présentent une diminution de 39,7 % de leurs excédents, lesquels sont passés de 358 millions de dollars pour le premier semestre de 2008 à 216 millions de dollars à la période correspondante de 2009, et ce, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt qui a touché le revenu net d'intérêt.

Le Mouvement Desjardins procède, sur une base trimestrielle, à une estimation la plus juste possible du montant qui sera comptabilisé en vue du versement des ristournes aux membres des caisses au terme de l'année financière. Ainsi, pour les six premiers mois de 2009, la provision pour ristournes aux membres s'établit à 106 millions de dollars par rapport à 294 millions un an plus tôt. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 29 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008, soit le même montant d'ajustement qu'il y a un an.

Au chapitre des revenus, le revenu net d'intérêt atteint 1 623 millions de dollars au terme du premier semestre de 2009, une diminution de 33 millions de dollars ou de 2,0 % comparativement à la même période de 2008, et ce, en raison principalement de la baisse des taux d'intérêt qui a contrecarré la hausse du revenu net d'intérêt générée par la solide croissance du volume d'affaires.

Les primes nettes ont crû de 70 millions de dollars ou de 3,5 %, grâce à des augmentations des primes d'assurance, particulièrement en assurance de personnes. Les autres revenus ont été favorisés par l'importante augmentation des revenus de placement en raison de l'amélioration des marchés et des stratégies utilisées. Soulignons, cependant, qu'une contrepartie équivalente de la hausse des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes touche la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de cette filiale. Ces éléments favorables ont toutefois été amoindris par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et une radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. Pour ce qui est des revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie, ils ont été touchés par la volatilité des marchés et ont reculé de 67 millions de dollars ou 20,3 %.

Globalement, le revenu total du Mouvement totalise 5 017 millions de dollars au terme des six premiers mois de 2009, en hausse de 383 millions de dollars ou de 8,3 % comparativement à la période correspondante de 2008.

La dépense de provisions pour pertes sur créances se chiffre à 105 millions de dollars par rapport à 90 millions de dollars un an plus tôt. Desjardins continue de présenter une excellente qualité de son portefeuille de prêts.

La charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance totalise 1 769 millions de dollars au terme du premier semestre de 2008, soit une augmentation de 169 millions de dollars ou de 10,6 % par rapport à un an auparavant. Soulignons qu'une grande partie de cette hausse s'explique par une augmentation équivalente des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se chiffrent, quant à eux, à 2 496 millions de dollars pour les six premiers mois de 2009, soit une augmentation de 98 millions de dollars ou de 4,1 % comparativement à la même période en 2008. Plus de la moitié de cette hausse provient de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison de l'indexation annuelle des salaires. Tel qu'il a été mentionné précédemment, dans le cadre de la restructuration du Mouvement, les résultats cumulés du premier semestre de 2009 incluent une charge de 28 millions de dollars au titre d'indemnités de départ et d'honoraires professionnels qui est présentée au poste frais de restructuration. Rappelons que les frais autres que d'intérêt de l'année dernière incluaient une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars liés à des développements technologiques.

Le ratio de productivité est établi en faisant le rapport entre les frais autres que d'intérêt et le revenu total du Mouvement Desjardins, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance. Ce ratio s'établit à 76,8 % au terme des six premiers mois de 2009, par rapport à 79,0 % à la même période un an auparavant. Par ailleurs, tel qu'il est fait mention précédemment, diverses initiatives ont été entreprises en vue d'améliorer la productivité, dont la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement Desjardins.

S ECTEURS D'ACTIVITÉ

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Les excédents avant ristournes aux membres du secteur Particuliers et entreprises s'établissent à 231 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, ce qui représente une diminution de 27 millions de dollars ou de 10,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2008.

Rappelons que depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins, auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises, sont maintenant présentées dans le secteur Autres. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Au terme du premier semestre de 2009, les excédents avant ristournes aux membres de ce secteur se chiffrent à 357 millions de dollars, en baisse de 82 millions de dollars ou de 18,7 % sur la période correspondante de l'année dernière. La performance financière de ce secteur a été touchée par la rentabilité à la baisse du réseau des caisses, comme il est fait mention précédemment. Notons, cependant, une amélioration de la rentabilité de la Caisse centrale Desjardins (CCD) par rapport au premier semestre de 2008, tel qu'il est mentionné subséquemment.

Le revenu total du secteur Particuliers et entreprises s'élève à 2 517 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, soit une baisse de 16 millions de dollars ou de 0,6 % par rapport à un an plus tôt. Le revenu net d'intérêt s'établit à 1 643 millions de dollars, soit une diminution de 18 millions de dollars ou de 1,1 %, attribuable à la baisse des taux d'intérêt. Notons que le réseau des caisses a connu une bonne croissance de son volume d'affaires, ce qui a eu une incidence favorable sur le revenu net d'intérêt : celle-ci a cependant été compensée par une baisse causée par l'effet des taux d'intérêt.

Les autres revenus totalisent 874 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, soit un niveau similaire à celui de la période correspondante de 2008. Les autres revenus ont bénéficié de l'augmentation des revenus de placement découlant de l'amélioration des marchés combinée aux stratégies utilisées et de la hausse de 12 millions de dollars ou 6,0 % des revenus liés aux activités de cartes de crédit. Cependant, la croissance des autres revenus a été réduite principalement par le repli de 36 millions de dollars ou de 20,3 % des revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie.

La charge de provisions pour pertes sur créances imputée aux résultats du premier semestre de 2009 est de 104 millions de dollars par rapport à 90 millions de dollars à la même période un an plus tôt.

Les frais autres que d'intérêt totalisent 1 919 millions de dollars pour les six premiers mois de 2009, une hausse somme toute limitée de 70 millions de dollars ou de 3,8 % comparativement à la période correspondante de 2008. Une forte proportion de cette hausse provient de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison principalement de l'indexation annuelle des salaires. Rappelons qu'une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars liés à des développements technologiques avait été comptabilisée au premier semestre de 2008.

Par ailleurs, le revenu net de la CCD atteint 43,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une hausse de 15,5 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2008. Pour les six mois terminés le 30 juin 2009, le revenu net de la CCD atteignait 83,3 millions de dollars, en hausse de 36,8 millions de dollars comparativement à la même période en 2008. Cette excellente performance est attribuable à tous les secteurs d'activité, dont celui de la Trésorerie Mouvement particulièrement qui présente des revenus bruts supérieurs de 72 % comparativement à la même période de 2008. Cette augmentation provient principalement des activités de négociation et de gestion des actifs liquides. La Trésorerie Mouvement a su anticiper correctement les fluctuations du marché au cours du semestre. Quant à la contribution que la CCD a apportée au secteur Particuliers et entreprises, elle s'élève à 72 millions de dollars comparativement à 45 millions de dollars en 2008.

ASSURANCE DE PERSONNES

Ce secteur présente les activités de Desjardins Sécurité financière (DSF). Pour le deuxième trimestre de 2009, l'apport de DSF aux résultats cumulés du Mouvement des caisses Desjardins s'établit à 52,0 millions de dollars comparativement à 55,0 millions de dollars en 2008. Le bénéfice net atteint 52,8 millions de dollars comparativement à 59,3 millions de dollars pour le trimestre équivalent de 2008. Le rendement de l'avoir de l'actionnaire se situe à 28,3 %. Les revenus de primes d'assurance s'élèvent à 675,7 millions de dollars et ceux des primes de rentes, à 100,1 millions de dollars. Les revenus de placement et autres revenus représentent 289,6 millions de dollars. L'actif sous gestion et sous administration se chiffre à 20,4 milliards de dollars.

Pour le premier semestre de 2009, l'apport de DSF aux résultats cumulés du Mouvement s'établit à 82,1 millions de dollars par rapport à 90,0 millions de dollars en 2008. Desjardins Sécurité financière a enregistré un bénéfice net de 83,3 millions de dollars comparativement à 95,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Quant au rendement de l'avoir de l'actionnaire, il s'établit à 22,9 % et compte parmi les meilleurs de l'industrie des services financiers.

Malgré les crises financière et économique, Desjardins Sécurité financière conserve une forte solidité financière. La Compagnie bénéficie toujours d'une excellente capitalisation en dépit des perturbations sur les marchés financiers internationaux. De plus, les opérations fondamentales d'assurance sont très rentables.

Les revenus de primes d'assurance des six premiers mois de 2009 continuent d'augmenter et s'élèvent à 1 344,9 millions de dollars, alors qu'ils totalisaient 1 302,4 millions de dollars pour la même période l'année dernière. Ce résultat représente une croissance de 3,3 %. De ces revenus de primes, 33,7 % proviennent de l'extérieur du Québec. Les nouvelles ventes d'assurance se chiffrent à 116,3 millions de dollars.

En assurance collective, le volume de primes provenant des groupes et des entreprises atteint 813,7 millions de dollars, soit une augmentation de 20,7 millions de dollars par rapport au résultat de la période correspondante de 2008. Les ventes totalisent

94,3 millions de dollars. Quant aux primes liées aux régimes offerts par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins, et plus particulièrement à l'assurance crédit, elles s'élèvent à 263,0 millions de dollars, en hausse de 10,6 millions de dollars comparativement à la même période en 2008.

En assurance individuelle, les nouvelles ventes réalisées par l'intermédiaire du réseau des centres financiers SFL, de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant, de même que par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins, totalisent 22,0 millions de dollars et sont légèrement supérieures à celles au 30 juin 2008, soit 20,5 millions de dollars. Les primes brutes s'élèvent à 249,2 millions de dollars, c'est-à-dire 3,9 % de plus que celles au 30 juin 2008.

En épargne, les ventes globales s'établissent à 799,5 millions de dollars. En épargne individuelle, le total des ventes s'élève à 465,6 millions de dollars, en hausse de 298,5 millions de dollars par rapport à celles du premier semestre de 2008. En épargne-retraite collective, les ventes atteignent 175,8 millions de dollars. Les ventes de fonds communs de placement se chiffrent à 158,1 millions de dollars.

ASSURANCE DE DOMMAGES

L'apport de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) aux résultats du Mouvement au deuxième trimestre de 2009 s'élève à 28,0 millions de dollars comparativement à 15,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2008, ce qui porte l'apport cumulatif à 35,4 millions de dollars au premier semestre de 2009, comparativement à 13,1 millions de dollars en 2008.

La hausse du bénéfice du deuxième trimestre de 2009 est le résultat d'une excellente sinistralité habitation des filiales du Québec. Cela s'explique principalement par une baisse marquée de la fréquence des sinistres en habitation au cours du trimestre. Le nombre peu élevé d'événements importants et les conditions climatiques clémentes ont contribué à la diminution de la sinistralité pour les trois derniers mois. Quant aux revenus de primes, ils ont progressé de 3,4 % au cours du deuxième trimestre, et ce, dans toutes les filiales opérant partout au Canada.

Au terme des six premiers mois de 2009, le rendement des capitaux propres de DGAG s'élève à 14,4 % comparativement à 5,8 % à pareille date l'année dernière. L'augmentation de la rentabilité est principalement causée par une bonne sinistralité tant en automobile qu'en habitation. Depuis le début de l'année, des conditions climatiques favorables et une diminution de la fréquence des sinistres ont contribué à la baisse des ratios de sinistralité. Les primes brutes souscrites sont, quant à elles, passées de 754,5 millions de dollars en 2008 à 769,5 millions de dollars en 2009, soit une augmentation de 2,0 %. DGAG continue de maintenir sa part de marché au Québec et poursuit ses efforts pour augmenter ses revenus dans le reste du Canada.

La performance du portefeuille de placements s'est maintenue depuis le début de l'année avec des revenus de 42,5 millions de dollars, en hausse de 6,1 millions de dollars par rapport à 2008. Bien que les taux d'intérêt aient connu une baisse cette année, le remaniement du portefeuille effectué au premier trimestre permet de maintenir les revenus de placement au niveau souhaité, et ce, malgré la crise financière qui continue de sévir sur les marchés mondiaux.

VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS ET CAPITAL DE RISQUE

Le secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque a enregistré globalement un bénéfice net de 7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009 comparativement à 1 million de dollars au trimestre correspondant de 2008. Pour le premier semestre de 2009, ce secteur affiche un bénéfice net de 10 millions de dollars contre une perte nette de 3 millions de dollars un an auparavant. Il s'agit d'une bonne performance compte tenu de l'incertitude qui règne sur les marchés financiers.

Les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) ont enregistré un bénéfice net de 6,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 1,3 million de dollars un an plus tôt, portant le bénéfice cumulatif à 9,6 millions de dollars pour le premier semestre 2009 par rapport à une perte nette de 4,3 millions de dollars un an plus tôt. Cette solide performance provient, entre autres, des bons résultats des activités de revenu fixe qui a généré des revenus de près de 57 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, soit une augmentation de 193 % sur ceux de la période correspondante de 2008. Le secteur Courtage en ligne a, pour sa part, généré des revenus de l'ordre de 30 millions de dollars, en hausse de 14,5 % sur ceux des six premiers mois de 2008. Le secteur du Courtage de plein exercice a maintenu un niveau de performance et d'activité acceptable, particulièrement durant les mois de mai et de juin, considérant les conditions de marché. Le secteur a connu une croissance de ses actifs sous gestion de 1,3 milliard de dollars au cours du deuxième trimestre, ce qui les porte à 14,5 milliards de dollars.

Desjardins Gestion d'actifs (DGA) continue toujours d'être touchée par la crise financière. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, DGA affiche un bénéfice net de 0,7 million de dollars comparativement à 2,9 millions de dollars pour le même trimestre en 2008. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2009, le bénéfice net est de 0,7 million de dollars, alors qu'il s'établissait à 6,4 millions de dollars au cours de la période correspondante en 2008. L'encours des actifs sous gestion a subi une réduction de 24 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette baisse est essentiellement liée aux mauvaises performances des marchés financiers ainsi qu'au désinvestissement des placements sous-jacents aux produits structurés gérés par DGA. Par conséquent, les revenus de gestion sont à la baisse de plus de 20 millions de dollars comparativement à 2008. Cependant, la gestion prudente des dépenses a contribué à diminuer en partie cette perte de revenus importante. Tout en maintenant une stratégie de développement ciblée, DGA a su réduire ses dépenses de 35 % par rapport à 2008. La poursuite des activités de désinvestissement contribue toujours à la diminution graduelle des actifs sous gestion depuis le début de l'année. Au 30 juin 2009, le total des actifs sous gestion s'établissait à 37,6 milliards de dollars contre 38,4 milliards de dollars au 31 décembre 2008.

Desjardins Capital de risque (DCR) affiche des produits équivalents aux charges pour le deuxième trimestre de 2009 comparativement à un bénéfice net de 1 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2008, portant ainsi le bénéfice net cumulatif à 1 million de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 3 millions de dollars pour la même période de 2008. Cette diminution du bénéfice net provient essentiellement de la réduction des revenus causée par une baisse du pourcentage d'honoraires de gestion générés par le principal fonds géré par la société, tel qu'il a été prévu à la convention de gestion.

Quant aux fonds d'investissement du Mouvement Desjardins gérés par DCR, ils ont engendré pour le deuxième trimestre de 2009, une perte nette de 2 millions de dollars comparativement à une perte nette de 6 millions de dollars pour le trimestre correspondant

de l'an dernier, ce qui porte la perte nette cumulative à 3 millions de dollars pour le premier semestre de 2009 comparativement à une perte nette cumulative à 9 millions de dollars pour ce même semestre de 2008. Ces résultats s'expliquent principalement par la valeur de certains investissements dans des sociétés publiques qui a fluctué de façon importante en raison de l'évolution de leur cote boursière ainsi que par des pertes qui avaient été subies en 2008 sur certains investissements privés.

AUTRES

Enfin, tel qu'il a été mentionné précédemment, le secteur Autres inclut également, depuis le premier trimestre de 2009, le déficit des sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins et qui étaient auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises. De plus, depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des titres de PCAA détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur Autres à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créées. Ce secteur a enregistré un bénéfice net de 20 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à 9 millions de dollars il y a un an, et ce, en raison principalement d'une variation à la hausse de 13 millions de dollars après impôts de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA. Au terme du premier semestre de 2009, la perte nette est de 29 millions de dollars comparativement à 134 millions de dollars un an auparavant. Soulignons que ces résultats sont touchés principalement par une variation de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA.

De plus, les résultats cumulés du Mouvement incluent également différents ajustements de consolidation non reflétés dans les résultats des différents secteurs d'activité dont, notamment, l'ajustement de la charge liée aux avantages sociaux futurs qui est en hausse de 19 millions de dollars après impôts par rapport à celle du premier semestre de 2008. Ce dernier ajustement découle principalement de l'actualisation de certaines hypothèses actuarielles.

A

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

QUALITÉ DU CRÉDIT

Au 30 juin 2009, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 491 millions de dollars, en hausse de 69 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008. Cette augmentation est attribuable aux prêts aux entreprises et, dans une moindre mesure, aux prêts hypothécaires résidentiels. Le ratio des prêts douteux bruts, en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,46 % au 30 juin 2009, comparativement à 0,40 % au 31 décembre 2008.

La charge de provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 105 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, soit une hausse de 15 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux portefeuilles de cartes de crédit.

Les provisions spécifiques, totalisant 136 millions de dollars, permettaient d'obtenir un taux de couverture spécifique de 27,7 %, alors qu'il était de 30,8 % au 31 décembre 2008. La provision générale atteignait 682 millions de dollars au 30 juin 2009, par rapport à 696 millions de dollars au 31 décembre 2008. Cette variation de la provision générale est due à la croissance des activités compensée par l'ajustement décrit précédemment.

Des informations sur la gestion du risque de crédit sont présentées subséquemment à la section « Gestion des risques ».

PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR

(non vérifiés)

	Au 30 juin 2009			Au 31 décembre 2008	
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques pour pertes sur créances	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Hypothécaires résidentiels	62 574 \$	135 \$	10 \$	125 \$	96 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 456	87	35	52	52
Aux entreprises et aux gouvernements	25 300	269	91	178	144
Total	107 330 \$	491 \$	136 \$	355 \$	292 \$
En pourcentage des prêts bruts		0,46 %		0,33 %	0,28 %
Taux de couverture spécifique ⁽¹⁾					
Détaillé comme suit :					
Hypothécaires résidentiels				7,4 %	10,3 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				40,2	38,1
Aux entreprises et aux gouvernements				33,8	37,7
Taux global de couverture spécifique				27,7 %	30,8 %

(1) Établi en divisant la somme des provisions spécifiques prises pour chacun des prêts douteux par le solde total des prêts douteux bruts.

GESTION DU BILAN

Actif total : Au 30 juin 2009, l'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 159,9 milliards de dollars, en hausse de 5,0 % ou de 7,6 milliards de dollars depuis la fin de 2008, et ce, dans un contexte d'affaiblissement de la demande de crédit, surtout du côté des entreprises et, dans une moindre mesure, dans le domaine de l'habitation.

Encaisse et valeurs mobilières : Au 30 juin 2009, le total de l'encaisse et des valeurs mobilières du Mouvement totalisait 32,5 milliards de dollars, comparativement à 30,7 milliards de dollars au 31 décembre 2008, soit une majoration de 6,0 % ou de 1,8 milliard de dollars. Pour plus de détails sur l'évolution des liquidités, se référer à la section subséquente « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Activités de financement : Le Mouvement Desjardins a vu l'encours de son portefeuille de prêts, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, s'établir à 106,5 milliards de dollars au 30 juin 2009, soit une progression de 2,0 % ou de 2,1 milliards de dollars depuis la fin de 2008.

Dans le domaine des prêts hypothécaires résidentiels, le Mouvement a dû faire face à un contexte moins propice au développement de ses affaires. Les mises en chantier ont reculé de 22,5 % au Québec et de 42,6 % en Ontario au cours du premier semestre de 2009 par rapport à 2008. De plus, les transactions répertoriées dans la revente de maisons existantes ont également régressé, avec néanmoins un peu moins d'ampleur, soit de 7,5 % et de 9,1 %, respectivement. L'évolution des prix de vente moyens des maisons a

cependant pris des directions contraires; sur le territoire québécois, ils étaient encore en hausse de 2,3 %, mais chez nos voisins à l'Ouest, ils ont diminué de 0,4 %.

Par conséquent, l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation du Mouvement, qui composait 58,3 % du portefeuille total de crédit, a crû de 2,4 % ou de 1,5 milliard de dollars depuis la fin de 2008, pour se chiffrer à 62,6 milliards de dollars au 30 juin 2009. Il faut cependant souligner qu'un volume de 624 millions de dollars a fait l'objet de titrisation durant ce semestre, en regard de 1,1 milliard de dollars un an plus tôt. Le Mouvement a réussi à bonifier sa part de marché au Québec de 0,3 %, pour la porter à 39,7 % à la fin de ce deuxième trimestre, et à la maintenir à 1,1 % en Ontario.

Dans le secteur des prêts aux entreprises et aux gouvernements, les résultats affichés par le Mouvement Desjardins sont à la baisse à la fin du deuxième trimestre de 2009. En effet, l'encours du crédit dans ce domaine a reculé de 3,0 % ou de 786 millions de dollars depuis la fin de 2008, pour totaliser 25,3 milliards de dollars au 30 juin 2009. Quant aux prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, il a profité de la grande popularité de sa marge de crédit personnel Atout, de sa percée dans le financement automobile et des programmes très compétitifs offerts par le biais de sa carte Visa Desjardins. Par exemple, l'encours des prêts dans ce marché a augmenté de 7,4 % ou de 1,3 milliard de dollars depuis la fin de 2008, pour atteindre 19,5 milliards de dollars au 30 juin 2009.

PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR

(non vérifiés)

	Au 30 juin 2009		Au 31 décembre 2008	
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>				
Hypothécaires résidentiels	62 574 \$	58,3 %	61 081 \$	58,0 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 456	18,1	18 121	17,2
Aux entreprises	25 300	23,6	26 086	24,8
	107 330 \$	100,0 %	105 288 \$	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur créances	(818)	-	(826)	-
	106 512 \$	-	104 462 \$	-
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	28 132 \$	-	27 211 \$	-

Dépôts : Au 30 juin 2009, l'encours de dépôts du Mouvement s'établissait à 106,7 milliards de dollars, une hausse de 5,2 % ou de 5,2 milliards de dollars depuis la fin de 2008. L'épargne personnelle, qui constitue la principale source de financement du Mouvement avec un poids respectable de 69,5 % dans son portefeuille total d'épargne, a crû de 3,1 % ou de 2,2 milliards de dollars depuis la fin de 2008, pour totaliser 74,2 milliards de dollars au 30 juin 2009.

Les dépôts des entreprises et des gouvernements, quant à eux, ont vu leur encours augmenter de 7,3 % ou de 1,6 milliard de dollars depuis la fin de 2008, pour atteindre 23,1 milliards de dollars au 30 juin dernier. Du côté de l'épargne émanant des institutions de dépôts et autres, comme les émissions de titres sur les marchés financiers, elle a affiché une majoration importante de 18,4 % ou de 1,5 milliard de dollars depuis la fin de 2008, pour s'établir à 9,4 milliards de dollars au terme du deuxième trimestre de 2009.

DÉPÔTS

(non vérifiés)

	Au 30 juin 2009		Au 31 décembre 2008	
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>				
Particuliers	74 169 \$	69,5 %	71 958 \$	70,9 %
Entreprises et gouvernements	23 078	21,6	21 512	21,2
Institutions de dépôts et autres	9 431	8,9	7 966	7,9
	106 678 \$	100,0 %	101 436 \$	100,0 %

Produits d'épargne hors bilan : L'activité boursière au Canada s'est grandement améliorée au cours du deuxième trimestre de 2009. Par exemple, l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto a crû de 37,1 % depuis le creux du 9 mars 2009 et de 15,4 % depuis la fin de 2008. Le Mouvement des caisses Desjardins, qui est un acteur de premier plan au Québec dans le domaine des produits d'épargne dit hors bilan, comme les fonds de placement et le courtage en valeurs mobilières, a su profiter de cette embellie. En effet, l'actif administré ou sous gestion de ses fonds de placement et de ses valeurs mobilières a augmenté de 10,5 % ou de 3,3 milliards de dollars en regard du 31 décembre 2008, pour totaliser 34,7 milliards de dollars au 30 juin 2009.

GESTION DU CAPITAL ET COTES DE CRÉDIT

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire, qui s'applique depuis le premier trimestre 2009, est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a récemment accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Desjardins compte parmi les institutions financières les mieux capitalisées du Canada : ses ratios de capitaux de première catégorie et total, évalués sous le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), atteignaient tous les deux 14,73 % au 30 juin 2009. Au 30 juin 2008, ces ratios, évalués sous l'ancien cadre réglementaire (Bâle I), atteignaient respectivement 13,98 % et 13,17 %. Le Mouvement Desjardins jouit donc toujours d'une excellente capitalisation, son ratio de capital de première catégorie se situant au-dessus de son objectif de 13 % et à un niveau d'environ 400 points de base au-dessus de la médiane des grandes banques canadiennes.

Le 1^{er} juin 2009, le Mouvement Desjardins a réalisé l'émission de débentures subordonnées de la série F, d'un montant de 500 millions de dollars.

FONDS PROPRES ET RATIOS DE CAPITAL**(non vérifiés)***(en millions de dollars et en pourcentage)*

Au 30 juin 2009

Fonds propres de première catégorie	
Parts de capital admissibles	956 \$
Réserves	8 170
Excédents non répartis (déficit)	332
Participations minoritaires	42
Écart d'acquisition	(122)
Pertes cumulatives non réalisées sur titres disponibles à la vente (nettes d'impôts)	---
Autres déductions ⁽¹⁾	(166)
Total des fonds propres de première catégorie	9 212
Fonds propres de deuxième catégorie	
Débentures subordonnées	1 300
Provision générale admissible	387
Autres titres admissibles	71
Autres déductions ⁽¹⁾	(1 753)
Total des fonds propres de deuxième catégorie	5
Total des fonds propres	9 217 \$
Ratios de capital	
Ratios du capital de première catégorie	14,73 %
Ratios du capital total	14,73 %

(1) Comprend le déficit de provision relatif à l'approche de notation interne, les investissements dans les filiales non consolidées ainsi que dans les sociétés affiliées.

Au cours des six premiers mois de 2009, les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins, reflétant la solidité financière du Mouvement Desjardins et de son réseau des caisses, n'ont pas changé par rapport à celles énoncées à la page 85 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement Desjardins. Les agences de notation ont d'ailleurs fait mention de la forte capitalisation du Mouvement, son excellent niveau de liquidités, sa grande dominance à l'intérieur de ses marchés locaux et la grande qualité de ses actifs.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Au 30 juin 2009 (non vérifiés)	Approche notation interne		Approche standardisée		Total		Taux de pondération moyen des risques (%)
	Expositions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>							
Emprunteurs souverains	--- \$	--- \$	8 654 \$	--- \$	8 654 \$	--- \$	0 %
Institutions financières	---	---	8 489	1 696	8 489	1 696	20
Entreprises	---	---	30 008	22 303	30 008	22 303	74
Prêts hypothécaires	40 428	4 554	1 529	318	41 957	4 872	12
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles	21 598	5 531	---	---	21 598	5 531	26
Autres expositions sur la clientèle de détail	27 411	3 739	4 895	3 087	32 306	6 826	21
Titrisation	---	---	1 608	685	1 608	685	43
Actions	---	---	386	386	386	386	100
Portefeuille de négociation	---	---	1 980	466	1 980	466	24
Autres actifs ⁽²⁾	---	---	---	---	11 045	3 037	27
Facteur scalaire ⁽³⁾	---	829	---	---	---	829	---
Total du risque de crédit	89 437 \$	14 653 \$	57 549 \$	28 941 \$	158 031 \$	46 631 \$	
Risque de marché				2 233		2 233	
Risque opérationnel ⁽⁴⁾						9 585	
Ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽⁵⁾						4 106	
Total des actifs pondérés en fonction des risques	89 437 \$	14 653 \$	57 549 \$	31 174 \$	158 031 \$	62 555 \$	

(1) Exposition nette, après atténuation du risque de crédit (déduction faite des provisions spécifiques sous l'approche standard mais non sous l'approche avancée, conformément à la ligne directrice de l'Autorité).

(2) Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standardisées ou de notation interne.

(3) Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche avancée pour les expositions de crédit, en conformité avec la section 1.3 de la ligne directrice de l'Autorité.

(4) L'approche « indicateur de base » a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.

(5) Tel que prescrit à la section 1.6 de la ligne directrice de l'Autorité.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La situation de trésorerie et les sources de financement du Mouvement Desjardins sont traitées à la page 88 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement Desjardins.

L'encaisse et les valeurs mobilières ont atteint 32,5 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de plus qu'à la fin de 2008. Le ratio de l'encaisse et des valeurs mobilières sur l'actif total se chiffre donc à 20,4 % à la fin de juin 2009, par rapport à 20,2 % à la fin de décembre 2008. Rappelons que les liquidités sont déterminées par la somme des valeurs mobilières, de l'encaisse et des dépôts auprès des institutions financières. Les valeurs mobilières sont constituées en grande partie de valeurs émises par les gouvernements et les corps publics.

Après un premier trimestre difficile, tant sur le plan économique que financier, le deuxième trimestre a profité d'un vent plus optimiste. Le système financier n'est toujours pas complètement rétabli et la récession mondiale est encore présente, même si certains indicateurs signalent que le rythme de décroissance de la production se modère. D'autres reculs de l'activité économique sont encore attendus, mais ils seront moins importants que ceux observés en début d'année. L'activité principale du deuxième trimestre s'est donc concentrée sur la stabilisation de l'économie et des marchés financiers.

Les gouvernements et les banques centrales ont été moins proactifs au deuxième trimestre, laissant la chance aux différentes mesures déjà en place de faire effet.

Ce n'est qu'à l'approche de l'automne, lorsque les assises de la reprise économique se seront consolidées, que les marchés boursiers pourraient connaître une seconde poussée d'optimisme. Les taux obligataires, qui ont augmenté trop rapidement au printemps, se maintiendront à des niveaux plus faibles durant l'été avant d'amorcer une véritable remontée à l'automne. Les écarts de financement devraient continuer à se corriger progressivement, ce qui profitera au financement des entreprises.

Les ajustements qui ont été amorcés à la fin du premier trimestre de 2009 afin de stabiliser la situation de désappariement ont porté leurs fruits au deuxième trimestre. Par ailleurs, bien qu'encore bas, le revenu net d'intérêts du Mouvement Desjardins s'est également stabilisé au courant du trimestre. Le creux est apparu à la fin d'avril.

La Caisse centrale Desjardins n'a pas participé au programme de titrisation de la Fiducie du Canada pour l'habitation au second trimestre. Cette abstention s'explique par des ventes moins importantes provenant du réseau découlant de besoins de liquidités plus faibles et par des besoins de réinvestissement grandissants.

Tel qu'il est mentionné dans la section « Gestion du capital et cotes de crédit », le Mouvement Desjardins a émis, en juin 2009, une débenture subordonnée de 12 ans pour 500 millions de dollars. Les écarts de crédit s'étant grandement repliés, Desjardins a réalisé son financement à 115 points moins cher que la précédente émission de capital (mars 2009).

Eu égard à la volatilité des marchés et conformément au protocole de la gestion des risques du Mouvement, l'important programme de désinvestissement des fonds de couverture détenus directement et indirectement par le Mouvement amorcé en août 2008 s'est poursuivi au cours du trimestre. Les derniers ordres de désinvestissement seront complétés au début du premier trimestre de 2010.

FLUX DE TRÉSORERIE CUMULÉS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2009 et de 2008

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, les flux de trésorerie affectés par les activités d'exploitation s'élevèrent à 673 millions de dollars par rapport à 311 millions de dollars un an auparavant. Cette augmentation de 362 millions de dollars provient principalement des variations à la hausse de 213 millions de dollars des provisions techniques et connexes et de 168 millions de dollars des titres de négociation.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevèrent à (108) millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009 par rapport à 2 905 millions de dollars il y a un an. Cette baisse de 3 013 millions de dollars est surtout causée par une variation négative des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat de 4 312 millions de dollars atténuée par des écarts positifs de 736 millions de dollars de la variation nette des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et de 460 millions de dollars provenant des émissions des titres d'emprunt et de débetures subordonnées.

Quant aux flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, ils totalisent (419) millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, en comparaison de (3 266) millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2008. Cette baisse de 2 847 millions de dollars est principalement attribuable à des variations négatives de 4 957 millions de dollars des achats de titres disponibles à la vente, de 1 524 millions de dollars résultant de la variation nette des prêts et de 801 millions de dollars provenant des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, contrebalancées par une hausse de 4 476 millions de dollars des produits tirés des échéances de titres disponibles à la vente.

Comparaison des six premiers mois de 2009 et de 2008

Pour les six premiers mois de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation totalisent (743) millions de dollars par rapport à (551) millions de dollars à la même période en 2008. Cette diminution de 192 millions de dollars des flux découle principalement de la variation négative des titres de négociation de 1 696 millions de dollars, atténuée par des écarts positifs de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de 838 millions de dollars, du poste « Autres » de 293 millions de dollars ainsi que des excédents après ristournes aux membres de 191 millions de dollars.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se chiffrent à 6 641 millions de dollars pour les six premiers mois de 2009, comparativement à 6 693 millions de dollars un an auparavant. Cette baisse de 52 millions de dollars s'explique principalement par une diminution des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat de 1 100 millions de dollars, une variation négative de 602 millions de dollars des remboursements de titres d'emprunt et de débetures subordonnées ainsi qu'une baisse de 511 millions de dollars de la variation nette de la participation sans contrôle. Ces diminutions sont compensées par une hausse de 1 264 millions de dollars de la variation nette des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert de même qu'à une augmentation des émissions des titres d'emprunt et de débetures subordonnées de 960 millions de dollars.

Quant aux flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, ils s'établissent à (6 029) millions de dollars pour le premier semestre de 2009, en comparaison de (6 411) millions de dollars pour la période correspondante de 2008, soit une baisse de 382 millions de dollars. Cet écart est attribuable à la diminution des achats de titres disponibles à la vente de 3 619 millions de dollars, à la variation nette négative des prêts de 2 375 millions de dollars ainsi qu'à la baisse de 1 467 millions de dollars des produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente, neutralisés par une hausse des produits tirés des échéances de titres disponibles à la vente de 3 684 millions de dollars ainsi que par un écart positif de 2 936 millions de dollars des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente.

ÉLÉMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, le Mouvement des caisses Desjardins contracte différents engagements hors bilan. Cela inclut les biens administrés et sous gestion pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, la titrisation, les engagements contractuels et les actifs financiers reçus en garantie, qui sont décrits aux pages 89 à 91 du Rapport annuel de 2008. Il n'y a pas eu de changements importants à ces éléments hors bilan au 30 juin 2009, outre les opérations de titrisation de prêts hypothécaires de 624 millions de dollars garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement au cours des six premiers mois de 2009.

GESTION DES RISQUES

Le Mouvement, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2009, les politiques et les pratiques du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion des risques n'ont pas changé par rapport aux énoncés des pages 91 à 97 du Rapport annuel de 2008.

L'approche de gestion des risques du Mouvement repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et des unités à l'égard des résultats cumulés et de la qualité de gestion des risques, ainsi qu'un rôle de premier plan pour le conseil d'administration de toutes les filiales de Desjardins dans le suivi des risques et des résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs comités appuient le conseil d'administration et la direction de chaque filiale dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de gestion des risques.

Risque de contrepartie et d'émetteur

Sur l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières détenues par le Mouvement, environ 70 % sont des titres émis ou garantis par des entités publiques ou parapubliques. Les portefeuilles sont concentrés chez des émetteurs et des contreparties canadiennes de très grande qualité.

La première vice-présidence Gestion intégrée des risques du Mouvement détermine les montants maximums d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces limites sont par la suite approuvées par le Comité de gestion Finances et Risques Mouvement et allouées aux différentes composantes en fonction de leurs besoins en placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers provenant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Le Mouvement est principalement exposé au risque de marché en raison du risque de taux d'intérêt découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Les composantes et le Mouvement ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement est exposé au risque de taux d'intérêt qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont fondées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan cumulé, du comportement des membres et de la tarification par le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement (le comité actif-passif). Ce dernier a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'impact potentiel, sur le portefeuille autre que celui de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)

Au 30 juin 2009

(non vérifiée)

(en millions de dollars)

Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(106) \$
Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	142

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les flux monétaires d'actif, de passif et d'instruments financiers hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité actif-passif.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et encadrée par une politique spécifique à cet effet.

Le principal outil servant à mesurer le risque de marché des portefeuilles de négociation est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

Quotidiennement, une VaR Monte Carlo avec un niveau de confiance de 99 % est calculée pour les portefeuilles de négociation, et ce, pour un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable d'anticiper une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation du Mouvement par catégories de risque ainsi que l'effet de diversification qui représente la différence entre la VaR globale et la somme des VaR des différentes catégories de risque. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risque auxquelles est exposé le Mouvement. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR par catégories de risque (portefeuille de négociation)

(non vérifiée)

(en millions de dollars)

	Au 30 juin 2009	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2009			Au 31 mars 2009	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009
		Moyenne	Haut	Bas		Moyenne
Actions	1,0 \$	0,7 \$	1,7 \$	0,4 \$	0,6 \$	0,8 \$
Change	0,1	0,1	0,4	---	0,1	0,2
Taux d'intérêt	4,3	4,5	5,2	3,8	4,3	4,1
Effet de diversification ⁽¹⁾	(1,3)	(1,0)	S.O. ⁽²⁾	S.O. ⁽²⁾	(0,9)	(1,2)
VaR globale	4,1 \$	4,3 \$	5,0 \$	3,6 \$	4,1 \$	3,9 \$

(1) La réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(2) Sans objet : le haut et le bas des différentes catégories de risque de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

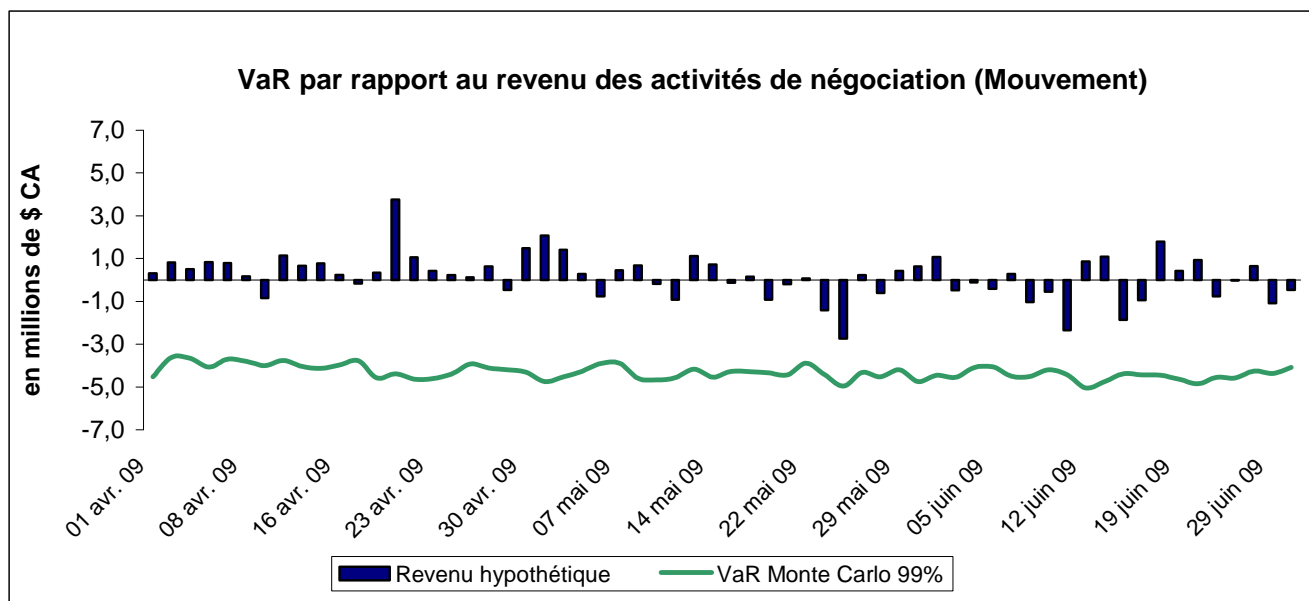
Au 30 juin 2009, la VaR globale était de 4,1 millions de dollars, la VaR liée aux taux d'intérêt étant la composante la plus importante. Cette VaR globale était inférieure à sa moyenne trimestrielle de 4,3 millions de dollars, mais équivalente à son niveau du 31 mars 2009. L'atténuation du risque liée à la diversification était de 1,3 million de dollars au 30 juin 2009.

Contrôle ex-post

Afin de valider le modèle de VaR utilisé, un contrôle ex-post est effectué, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (ci-après appelé « P&P ») des portefeuilles du Mouvement.

Le Mouvement effectue quotidiennement un contrôle ex-post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé en établissant la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-après représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les revenus liés à ces activités. Au cours du dernier trimestre les pertes n'ont, en aucun cas, dépassé la VaR.



INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Afin d'aider les utilisateurs externes à mieux évaluer l'exposition du Mouvement aux risques liés à la situation actuelle du marché, ce dernier a décidé de s'inspirer des meilleures pratiques promues par le Forum sur la stabilité financière (FSF). Rappelons qu'en avril 2008, un rapport a été émis par le FSF à la suite d'une demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales.

Ces meilleures pratiques consistent en la communication d'informations plus étoffées sur les risques liés aux instruments financiers qui sont davantage à risque du point de vue des marchés. Notons que certaines des informations sont déjà incluses dans le rapport de gestion aux rubriques « Gestion des risques » et « Éléments hors bilan ».

Le Mouvement s'est inspiré de ces recommandations afin de fournir les informations additionnelles suivantes au 30 juin 2009 :

Risques liés aux prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A

Dans le cadre de ses opérations, le Mouvement s'expose aux risques de crédit liés aux créances hypothécaires résidentielles à risque (définies comme des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé) et aux prêts hypothécaires de catégorie Alt-A (définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus). Toutefois, l'exposition du Mouvement est inférieure à 2 millions de dollars pour les créances hypothécaires résidentielles à risque tandis qu'elle s'établit à 74 millions de dollars pour les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A. Les créances hypothécaires résidentielles à risque et les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont inscrits au bilan cumulé comme des prêts évalués au coût après amortissement. Au 30 juin 2009, le total des prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A représentait moins de 0,1 % du total de l'actif du Mouvement.

Structures de financement à levier

L'exposition à des structures de financement à levier (définies comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés œuvrant dans la même industrie) s'élève à 151 millions de dollars. Cette exposition prend la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Notons que les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour réaliser un objectif précis, par exemple effectuer une acquisition, une prise de contrôle ou un rachat d'actions. Les structures de financement à levier sont inscrites au bilan cumulé comme des prêts et des créances, et celles-ci totalisaient moins de 0,1 % du total de l'actif du Mouvement.

Titres adossés à des créances avec flux groupés

La juste valeur des titres adossés à des créances avec flux groupés s'élevait à 139 millions de dollars (notionnel de 280 millions de dollars). Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ceux-ci sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

En ce qui a trait aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, la juste valeur et le montant en capital s'élevaient respectivement à 357 millions de dollars et à 396 millions de dollars. Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres de négociation.

Titres adossés à des actifs financiers

La juste valeur et le notionnel des titres adossés à des actifs financiers s'établissaient à 228 millions de dollars et à 267 millions de dollars respectivement. Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente ainsi que des titres de négociation.

Portefeuille de swaps sur défaillance de crédit

Des swaps sur première défaillance de crédit et des swaps sur défaillance de crédit (titres adossés à des créances avec flux groupés) avec des contreparties ont été effectués. Au 30 juin 2009, la juste valeur négative de ces swaps s'élevait à 95 millions de dollars (notionnel de 174 millions de dollars). Ces swaps sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

Portefeuille de swaps sur rendement total

Les justes valeurs positive et négative des swaps sur rendement total en excluant ceux réalisés dans le cadre de l'activité de titrisation s'élevaient à 3 millions de dollars et 6 millions de dollars respectivement (notionnel de 218 millions de dollars). Les swaps sur rendement total sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

Biens administrés et biens sous gestion

Le Mouvement fait partie des grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement provenant principalement de particuliers, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ces biens sont décrits à la section « Éléments hors bilan ».

Titrisation

Le Mouvement participe au Programme des titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces opérations impliquent l'utilisation d'arrangements hors bilan avec des structures d'accueil. La structure d'accueil utilisée par le Mouvement est la Fiducie du Canada pour l'habitation mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu du

Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Ces arrangements sont décrits à la section « Éléments hors bilan » et à la note 7 des états financiers cumulés trimestriels.

Structures d'accueil

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement se livre à diverses opérations financières avec des structures d'accueil. Ces dernières sont habituellement créées dans un but unique et distinct, leur durée de vie est souvent limitée et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante, qui peut être un de nos clients ou notre organisation. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation et elles n'ont généralement aucun effectif. En vertu des principes comptables généralement reconnus, les structures d'accueil peuvent être comptabilisées ou non au bilan cumulé.

Les détails concernant les expositions à des structures d'accueil significatives sont fournis dans le tableau suivant :

Exposition significative à des structures d'accueil

Au 30 juin 2009

Non vérifié

(en millions de dollars)

	Exposition du Mouvement	Actif total des structures d'accueil ⁽¹⁾
Structures d'accueil non consolidées		
Fiducies de billets à terme adossés à des actifs non bancaires canadiens assujettis au plan de restructuration de l'Entente de Montréal ⁽²⁾	2 451 \$	17 027 \$
Autres fiducies de papier commercial adossé à des actifs bancaire et non bancaire	48	6 610
Fonds de placement privés liés aux produits à capital garanti et autres activités ⁽³⁾	174	463
Fonds de couverture privés liés aux produits à capital garanti et autres activités	1	4
Structures d'accueil consolidées		
Fonds de couverture privés liés aux produits à capital garanti et autres activités ⁽³⁾	93	178
Desjardins Credit Union Inc.	175	1 494

⁽¹⁾ L'actif total de la structure d'accueil divulgué correspond à la donnée la plus récente détenue par le Mouvement. Pour les fonds de placement et de couverture liés aux produits structurés à capital garanti, le montant présenté correspond à l'actif net de la structure.

⁽²⁾ Se référer à la section « Éléments particuliers, impact du papier commercial adossé à des actifs – nouveaux billets » du présent rapport de gestion. Le montant indiqué est composé de la facilité de financement de marge de 1 193 millions de dollars et de la juste valeur des nouveaux billets de 1 258 millions de dollars.

⁽³⁾ Aux fins de présentation, les investissements croisés entre les fonds de placement et de couverture n'ont pas été éliminés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par le Mouvement Desjardins sont décrites à la note 1 du Rapport annuel de 2008, aux pages 124 à 126 ou, lorsque possible, à même les notes aux états financiers dans le but de faciliter leur compréhension. Certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins, du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes. Les pages 101 à 103 du Rapport annuel de 2008 fournissent des explications sur ces conventions comptables. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces hypothèses et estimations au cours des six premiers mois de 2009.

MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Les nouvelles normes comptables adoptées en 2009 ainsi que les modifications futures de conventions comptables à adopter sont décrites aux notes 2 et 3 des états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins.

De plus, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Ainsi, le Mouvement et ses entités, qui ont une obligation publique de rendre des comptes, adopteront les normes IFRS le 1^{er} janvier 2011.

Au cours du premier semestre de 2009, le Mouvement a poursuivi l'analyse des incidences comptables de la conversion aux normes IFRS et de ses conséquences sur ses activités commerciales, ses systèmes d'information, ses processus et ses activités de gestion du changement.

À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour que le Mouvement se prononce sur l'incidence financière prévue qu'aura la transition aux normes IFRS sur son bilan et sur ses résultats d'exploitation courants puisque des modifications accélérées des normes IFRS sont prévues d'ici la transition du Mouvement aux IFRS.

En effet, d'ici à la transition, le Mouvement surveillera les modifications apportées aux normes IFRS et ajustera en conséquence son plan de transition aux fins du passage à ces normes. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont conformes à l'échéancier établi.

Nous invitons le lecteur à se reporter à la page 103 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement afin de prendre connaissance des éléments clés de son plan de transition.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le pire de la tempête économique et financière semble bel et bien passé. Un peu partout dans le monde, les statistiques témoignent d'une certaine stabilisation de l'économie. Les indices de confiance s'éloignent du creux atteint au plus fort de la crise, tandis que les indicateurs avancés des principales économies industrialisées se redressent légèrement. Le regain d'optimisme des marchés financiers a toutefois été excessif lorsque les premiers signaux positifs se sont manifestés. Un climat d'incertitude a par conséquent refait surface à la suite de la forte détérioration de l'emploi aux États-Unis, jumelée à certaines statistiques moins convaincantes en Europe. Les espoirs d'une reprise vigoureuse se sont dissipés, provoquant une correction de la Bourse et un affaiblissement des prix du pétrole autour des 60 \$US le baril.

Le système financier international est toujours très fragile et exige la plus grande vigilance de la part des autorités monétaires. Aux États-Unis, comme la Réserve fédérale ne peut plus agir du côté des taux directeurs, celle-ci devra poursuivre et même bonifier sa politique quantitative afin de favoriser la relance et éviter que l'économie retombe subitement. La Banque du Canada surveille l'évolution des indicateurs économiques avant de passer à des actions non traditionnelles, ce qui, pour l'instant, serait étonnant. L'essentiel est que les marchés soient assurés que les banques centrales sont toujours prêtes à réagir promptement à tout bouleversement, même si les taux directeurs ont déjà atteint un plancher.

Au Canada, même si le secteur industriel est encore fortement éprouvé, les signes de stabilisation sont nombreux. Les entreprises sont plus optimistes et le virage du marché immobilier est convaincant. Les mises en chantier s'éloignent de leur creux, tandis que les ventes de maisons et les prix se redressent. Même si la détérioration du marché du travail se poursuit, elle se fait à un rythme moins rapide. Le taux de chômage a atteint 8,6 % en juin au Canada et les pertes d'emplois ont été limitées. Le pire des difficultés économiques semble maintenant derrière nous bien que le creux du cycle actuel n'ait pas encore été atteint.

Au Québec, le PIB réel a diminué de 4,8 %, à rythme annuel, au premier trimestre, soit la plus forte contraction depuis 1991. Ces résultats illustrent la gravité de la récession qui a débuté l'automne dernier. Malgré ce bilan très négatif, certaines statistiques positives publiées récemment suggèrent que le creux du cycle actuel sera atteint cet automne et que la véritable reprise pourra s'installer par la suite. L'Indice précurseur Desjardins (IPD) a de nouveau augmenté en mai, le marché immobilier se stabilise, l'hémorragie des pertes d'emplois s'atténue, tandis que la confiance des ménages se redresse. En Ontario, le PIB réel s'est effondré de 7,7 %, sur une base annuelle, au premier trimestre. La restructuration de l'industrie de l'automobile aggrave la récession dans cette province et la fera persister au cours des prochains mois.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Résultats cumulés

(non vérifiés, par trimestre, en millions de dollars et en pourcentage)

	2009		2008				2007	
	T2	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾
Revenu total	2 772 \$	2 245 \$	1 729 \$	2 010 \$	2 452 \$	2 182 \$	2 699 \$	2 384 \$
Excédents avant ristournes aux membres	338	117	(476)	149	338	67	273	248
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts	29	39	(63)	7	123	86	124	92
Excédents de la période après ristournes aux membres (excédent de la provision pour ristournes sur les excédents de la période)	309 \$	78 \$	(413 \$)	142 \$	215 \$	(19 \$)	149 \$	156 \$
Rendement des capitaux propres	13,4 %	4,8 %	(19,3 %)	6,2 %	14,3 %	2,9 %	11,8 %	11,0 %
Total de l'actif	159 867 \$	159 734 \$	152 298 \$	150 321 \$	151 940 \$	149 760 \$	144 059 \$	146 911 \$
Ratio du capital de première catégorie	14,73 %	13,67 %	13,39 %	14,15 %	13,98 %	14,04 %	14,17 %	14,02 %
Ratio du capital total	14,73 %	13,67 %	12,85 %	13,45 %	13,17 %	13,25 %	13,59 %	13,48 %

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 30 juin 2009.

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

(non vérifié)

(en millions de dollars)	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Revenu d'intérêt				
Prêts	1 232 \$	1 392 \$	2 468 \$	2 803 \$
Valeurs mobilières	95	109	222	214
	1 327	1 501	2 690	3 017
Frais d'intérêt				
Dépôts	485	645	1 043	1 341
Débitures subordonnées et emprunts	14	9	24	20
	499	654	1 067	1 361
Revenu net d'intérêt	828	847	1 623	1 656
Primes nettes	1 057	997	2 063	1 993
Autres revenus				
Frais de service sur les dépôts et paiements	125	124	244	245
Commissions sur prêts et cartes de crédit	112	105	211	198
Services de courtage, de fonds de placement et fiducie	139	163	263	330
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	21	5	34	(109)
Revenus (pertes) de négociation (note 8)	295	47	213	(11)
Revenus sur autres placements	69	58	133	119
Autres	126	106	233	213
	887	608	1 331	985
Revenu total	2 772	2 452	5 017	4 634
Provisions pour pertes sur créances	45	46	105	90
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	980	777	1 769	1 600
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages sociaux	619	585	1 229	1 177
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	101	95	205	190
Impartition de services de traitement	77	83	156	163
Communications	64	71	124	129
Frais de restructuration (note 9)	28	-	28	-
Autres	386	342	754	739
	1 275	1 176	2 496	2 398
Excédents d'exploitation	472	453	647	546
Charge d'impôts sur les excédents	128	107	184	132
Excédents d'exploitation avant participations sans contrôle et ristournes aux membres	344	346	463	414
Participations sans contrôle	6	8	8	9
Excédents avant ristournes aux membres	338	338	455	405
Provisions pour ristournes aux membres	41	172	106	294
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres	(12)	(49)	(38)	(85)
Excédents de la période après ristournes aux membres	309 \$	215 \$	387 \$	196 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

BILAN CUMULÉ		
(non vérifié)		
<i>(en millions de dollars)</i>		
	30 juin 2009	31 décembre 2008
ACTIF		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 358 \$	1 489 \$
Valeurs mobilières (note 5)		
Titres disponibles à la vente	10 340	11 338
Titres de négociation	20 733	17 765
Titres à la valeur de consolidation	115	119
	31 188	29 222
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 239	6 130
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	62 574	61 081
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 456	18 121
Aux entreprises et aux gouvernements	25 300	26 086
	107 330	105 288
Provision cumulative pour pertes sur créances	(818)	(826)
	106 512	104 462
Autres actifs		
Terrains, bâtiments et matériel	1 023	1 025
Intérêts à recevoir	484	520
Instruments financiers dérivés (note 10)	3 547	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	241	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	827	614
Autres	4 448	3 820
	10 570	10 995
Total de l'actif	159 867 \$	152 298 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	74 169 \$	71 958 \$
Entreprises et gouvernements	23 078	21 512
Institutions de dépôts et autres	9 431	7 966
	106 678	101 436
Autres passifs		
Provisions techniques et connexes	13 046	12 874
Emprunts	74	338
Intérêts à payer	962	916
Instruments financiers dérivés (note 10)	2 164	2 773
Acceptations	241	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	11 612	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 937	4 112
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	1 688	899
Autres	5 680	5 220
	41 404	39 465
Débitures subordonnées	1 293	748
Participations sans contrôle	358	776
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	995	955
Capital-actions	67	67
Excédents non répartis (déficit)	337	(96)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 11)	532	685
Réserves	8 203	8 262
	10 134	9 873
Total du passif et des capitaux propres	159 867 \$	152 298 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Monique F. Leroux
Présidente du conseil

Denis Paré
Vice-président du conseil

ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES CAPITAUX PROPRES

(non vérifié)

(en millions de dollars)	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Capital social				
Solde au début de la période	962 \$	908 \$	955 \$	894 \$
Variation nette de la période	33	47	40	61
Solde à la fin de la période	995 \$	955 \$	995 \$	955 \$
Capital-actions				
Solde au début et à la fin de la période	67 \$	67 \$	67 \$	67 \$
Excédents (déficit) non répartis ⁽¹⁾				
Solde au début de la période	(101) \$	734 \$	(96) \$	795 \$
Excédents de la période après ristournes aux membres	309	215	387	196
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(6)	(6)	(12)	(13)
Dividendes sur actions privilégiées	-	(1)	(1)	(2)
Virement à la réserve de stabilisation	(4)	(3)	(4)	(3)
Virement à la réserve pour ristournes éventuelles	(108)	(139)	(78)	(139)
Virement provenant de (affectation à) la réserve générale	247	(559)	141	(593)
Solde à la fin de la période	337 \$	241 \$	337 \$	241 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu ⁽¹⁾				
Solde au début de la période	788 \$	186 \$	685 \$	50 \$
Autres éléments du résultat étendu pour la période	(256)	(97)	(153)	39
Solde à la fin de la période (note 11)	532 \$	89 \$	532 \$	89 \$
Réserves				
Réserve de stabilisation				
Solde au début de la période	278 \$	275 \$	278 \$	275 \$
Virement provenant des excédents non répartis	4	3	4	3
Solde à la fin de la période	282 \$	278 \$	282 \$	278 \$
Réserve pour ristournes éventuelles				
Solde au début de la période	320 \$	209 \$	350 \$	209 \$
Virement provenant des excédents non répartis	108	139	78	139
Solde à la fin de la période	428 \$	348 \$	428 \$	348 \$
Réserve générale				
Solde au début de la période	7 740 \$	7 026 \$	7 634 \$	6 992 \$
Virement provenant des (affectation aux) excédents non répartis	(247)	559	(141)	593
Solde à la fin de la période	7 493 \$	7 585 \$	7 493 \$	7 585 \$
Total des réserves	8 203 \$	8 211 \$	8 203 \$	8 211 \$
Total des capitaux propres	10 134 \$	9 563 \$	10 134 \$	9 563 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

⁽¹⁾ Le total des excédents non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu est de 869 M\$ (330 M\$ en 2008).

ÉTAT CUMULÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU (non vérifié)	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en millions de dollars)</i>				
Excédents de la période après ristournes aux membres	309 \$	215 \$	387 \$	196 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le revenu				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	33	(8)	109	(15)
Reclassement à l'état cumulé des résultats des pertes (gains) sur les titres disponibles à la vente ⁽²⁾	(1)	(6)	1	(12)
	32	(14)	110	(27)
Gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ⁽³⁾	(263)	(79)	(229)	69
Reclassement à l'état cumulé des résultats des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ⁽⁴⁾	(23)	(4)	(33)	(1)
	(286)	(83)	(262)	68
Pertes nettes de change non réalisées sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, déduction faite des opérations de couverture	(2)	-	(1)	(2)
Total des autres éléments du résultat étendu	(256)	(97)	(153)	39
Résultat étendu	53 \$	118 \$	234 \$	235 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

⁽¹⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 28 M\$ et d'une économie d'impôts sur le revenu de 6 M\$ pour les six mois terminés les 30 juin 2009 et 2008 respectivement (charge de 10 M\$ et économie de 5 M\$ pour les trois mois respectivement).

⁽²⁾ Déduction faite d'une économie d'impôts sur le revenu de 1 M\$ et d'une charge de 5 M\$ pour les six mois terminés les 30 juin 2009 et 2008 respectivement (charge nette nulle et charge de 3 M\$ pour les trois mois respectivement).

⁽³⁾ Déduction faite d'une économie d'impôts sur le revenu de 68 M\$ et charge de 26 M\$ pour les six mois terminés les 30 juin 2009 et 2008 respectivement (économie de 79 M\$ et de 29 M\$ pour les trois mois respectivement).

⁽⁴⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 10 M\$ et d'une charge nette nulle pour les six mois terminés les 30 juin 2009 et 2008 (charge de 7 M\$ et de 1 M\$ pour les trois mois respectivement).

ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en millions de dollars)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Excédents de la période après ristournes aux membres	309 \$	215 \$	387 \$	196 \$
Ajustements pour:				
Amortissement des bâtiments et du matériel	40	36	78	71
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie définie	9	8	17	17
(Plus-value) Moins-value, investissement de capital de risque	1	(6)	2	2
Variation nette des provisions techniques et connexes	234	21	172	23
Impôts futurs	48	9	24	(95)
Provisions pour pertes sur créances	45	46	105	90
Radiation des frais reportés	-	-	-	25
Participations sans contrôle	6	8	8	9
Gains (pertes) nettes réalisées sur titres disponibles à la vente	(6)	(46)	-	101
Variation des actifs et des passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir	69	62	36	30
Intérêts à payer	62	(8)	46	37
Titres de négociation	138	(30)	(2 186)	(490)
Variation nette des titres à la valeur de consolidation	2	1	4	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	49	165	98	(740)
Autres	(333)	(170)	466	173
	673	311	(743)	(551)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des dépôts	3 921	3 653	5 242	5 303
Émissions des titres d'emprunt et de débentures subordonnées	495	35	995	35
Remboursements de titres d'emprunt et de débentures subordonnées	(14)	(1)	(714)	(112)
Variation nette du capital social	18	20	25	29
Variation nette de la participation sans contrôle	(87)	65	(426)	85
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(6)	(6)	(12)	(13)
Dividendes sur actions privilégiées	-	(2)	(1)	(2)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(4 360)	(48)	(293)	807
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	(75)	(811)	1 825	561
	(108)	2 905	6 641	6 693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation nette des prêts	(1 315)	(2 839)	(2 738)	(5 113)
Produits de la titrisation de prêts hypothécaires	288	546	583	1 083
Achats de titres disponibles à la vente	(5 555)	(10 512)	(11 482)	(15 101)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	3 784	3 522	8 240	6 773
Produits tirés des échéances de titres disponibles à la vente	1 987	6 463	3 553	7 237
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	435	(366)	(4 109)	(1 173)
Acquisitions nettes des terrains, des bâtiments et du matériel	(43)	(80)	(76)	(117)
	(419)	(3 266)	(6 029)	(6 411)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	146	(50)	(131)	(269)
Trésorerie et équivalents au début de la période	1 212	1 280	1 489	1 499
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	1 358 \$	1 230 \$	1 358 \$	1 230 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents				
Encaisse	871 \$	796 \$	871 \$	796 \$
Dépôts à des institutions financières et à la Banque du Canada	327	324	327	324
Chèques et autres effets en transit (montant net)	160	110	160	110
	1 358 \$	1 230 \$	1 358 \$	1 230 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie				
Intérêts versés au cours de la période	438 \$	662 \$	1 022 \$	1 324 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de la période	44	28	91	113

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS TRIMESTRIELS

(non vérifiées)

Au 30 juin 2009

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement) ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) et les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui ne diffèrent pas des PCGR, appliqués de la même manière que dans les plus récents états financiers vérifiés, sauf en ce qui concerne les modifications comptables présentées à la note 2. Ces états financiers cumulés trimestriels non vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers cumulés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

La préparation des états financiers cumulés trimestriels non vérifiés requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers cumulés trimestriels non vérifiés, ainsi que sur les revenus et les frais des périodes concernées. De l'avis de la direction, les ajustements nécessaires ont été apportés à ces états financiers cumulés trimestriels non vérifiés de manière à ce qu'ils donnent une image fidèle des résultats des périodes présentées.

Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les résultats des périodes intermédiaires présentés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour l'exercice complet.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2009.

2. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement la nouvelle norme de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulée « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064).

Cette norme renforce l'approche fondée sur des principes et des critères de comptabilisation pour la constatation des coûts à titre d'actifs et clarifie l'application du concept de rattachement des charges aux produits afin d'éliminer la pratique consistant à constater à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition ni aux critères de comptabilisation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement le nouvel abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173).

Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a pas eu d'incidence significative sur les modèles d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ni sur les résultats et la situation financière du Mouvement.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

TRAITEMENT DES DÉRIVÉS INCORPORÉS LORS DU RECLASSEMENT D'UN ACTIF FINANCIER

En juin 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a modifié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » en ajoutant des indications relativement au réexamen des dérivés incorporés qui s'impose lors du reclassement d'un actif financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de négociation. Le Mouvement appliquera les nouvelles indications aux reclassements effectués à compter du 1^{er} juillet 2009. Il a déterminé que cette modification n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers cumulés.

AMÉLIORATION DES INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA « Instruments financiers – informations à fournir » afin d'y intégrer les améliorations que l'IASB a publié en mars 2009 relativement aux obligations d'information sur les évaluations d'instruments financiers à la juste valeur et le risque de liquidité. Le Mouvement appliquera les modifications à cette norme dans ses états financiers annuels du 31 décembre 2009. Pour ce premier exercice d'application, il ne sera pas tenu de fournir de façon comparative les informations requises par les modifications. Ces modifications visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats cumulés et la situation financière du Mouvement.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)**MÉTHODE DE L'INTÉRÊT EFFECTIF**

En juin 2009, le CNC a publié une modification au chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » afin de clarifier le mode de calcul des intérêts d'un actif financier après la comptabilisation d'une perte de valeur. Le Mouvement adoptera cette modification rétroactivement dans son exercice débutant le 1^{er} janvier 2010. Il analyse présentement l'incidence de cette modification sur ses états financiers cumulés.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Ainsi, le Mouvement a amorcé son projet de conversion aux IFRS à l'été 2007.

Étant donné que le Mouvement adoptera les IFRS le 1^{er} janvier 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011 ou après ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car elles ne seront jamais appliquées par le Mouvement.

4. VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers.

Au 30 juin 2009					
<i>(en millions de dollars)</i>	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 358 \$	---	---	---	1 358 \$
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	---	---	10 340	---	10 340
Titres de négociation	10 837	9 896	---	---	20 733
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	---	---	---	10 239	10 239
Prêts	---	---	---	106 512	106 512
Autres actifs financiers					
Intérêts à recevoir	---	---	---	484	484
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	3 547	---	---	---	3 547
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	---	---	---	241	241
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	827	827
Autres	---	---	16	2 107	2 123
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	15 742 \$	9 896 \$	10 356 \$	120 410 \$	156 404 \$
PASSIFS FINANCIERS					
Dépôts	---	---	---	106 678 \$	106 678 \$
Autres passifs financiers					
Emprunts	---	---	---	74	74
Intérêts à payer	---	---	---	962	962
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2 164	---	---	---	2 164
Acceptations	---	---	---	241	241
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	---	---	---	11 612	11 612
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 937	---	---	---	5 937
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	1 688	1 688
Autres	---	---	---	4 727	4 727
Débitures subordonnées	---	---	---	1 293	1 293
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	8 101 \$	---	---	127 275 \$	135 376 \$

⁽¹⁾ Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 1 708 M\$ à l'actif et de 294 M\$ au passif.

4. VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2008

<i>(en millions de dollars)</i>	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 489 \$	--- \$	--- \$	--- \$	1 489 \$
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	---	---	11 338	---	11 338
Titres de négociation	10 001	7 764	---	---	17 765
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	---	---	---	6 130	6 130
Prêts	---	---	---	104 462	104 462
Autres actifs financiers					
Intérêts à recevoir	---	---	---	520	520
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	4 588	---	---	---	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	---	---	---	428	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	614	614
Autres	---	---	15	1 570	1 585
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	16 078 \$	7 764 \$	11 353 \$	113 724 \$	148 919 \$
PASSIFS FINANCIERS					
Dépôts	---	---	---	101 436 \$	101 436 \$
Autres passifs financiers					
Emprunts	---	---	---	338	338
Intérêts à payer	---	---	---	916	916
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2 773	---	---	---	2 773
Acceptations	---	---	---	428	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	---	---	---	11 905	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 112	---	---	---	4 112
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	899	899
Autres	---	---	---	4 555	4 555
Débitures subordonnées	---	---	---	748	748
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	6 885 \$	---	---	121 225 \$	128 110 \$

⁽¹⁾ Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 2 436 M\$ à l'actif et de 174 M\$ au passif.

5. VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

(en millions de dollars)

Au 30 juin 2009

	Coût après amortissement ⁽¹⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR				
Le Canada	3 049 \$	55 \$	4 \$	3 100 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 363	81	8	3 436
Les corps scolaires ou publics au Canada	44	---	---	44
Les administrations publiques à l'étranger	16	---	---	16
AUTRES TITRES AU CANADA				
Institutions financières	2 774	57	3	2 828
Autres émetteurs	299	14	39	274
Actions	436	8	53	391
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS				
Actions	301	---	50	251
	10 282 \$	215 \$	157 \$	10 340 \$

(en millions de dollars)

Au 31 décembre 2008

	Coût après amortissement ⁽¹⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR				
Le Canada	2 286 \$	98 \$	6 \$	2 378 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 496	87	39	3 544
Les corps scolaires ou publics au Canada	4	---	---	4
Les administrations publiques à l'étranger	12	---	1	11
AUTRES TITRES AU CANADA				
Institutions financières	3 425	33	47	3 411
Autres émetteurs	1 478	6	54	1 430
Actions	407	1	87	321
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS				
Institutions financières	4	---	---	4
Actions	298	---	63	235
	11 410 \$	225 \$	297 \$	11 338 \$

⁽¹⁾ Le Mouvement détient des titres classés disponibles à la vente qui sont comptabilisés au coût puisqu'ils n'ont pas de cours sur le marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan cumulé représentent 39 M\$ (40 M\$ au 31 décembre 2008), et c'est ce coût qui figure dans la colonne « Valeur comptable » du tableau ci-dessus. La juste valeur de certains de ces titres peut être estimée et représente un gain non significatif.

Au 30 juin 2009, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente résultent de l'élargissement des écarts de crédit imputables aux récentes perturbations sur les marchés des capitaux ainsi qu'aux variations des taux d'intérêt du marché. Les baisses de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente font l'objet d'un suivi régulier par la direction. Le Mouvement a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Il a conclu que les pertes brutes non réalisées étaient temporaires.

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS

Au 31 décembre 2008, le Mouvement détenait des placements dans le marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (PCAA) bien qu'il n'ait pas été un émetteur de ce type de produit financier auprès de sa clientèle. Rappelons que le Mouvement a procédé en septembre 2007, et dans une moindre mesure en 2008, au rachat d'actifs détenus sous forme de PCAA auprès des fonds communs de placement du marché monétaire qu'il gère et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont il n'assumait pas le risque à l'origine et ce, afin de protéger ses membres et ses clients. Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2009, le Mouvement a racheté à la juste valeur les nouveaux billets détenus par le Régime des rentes du Mouvement Desjardins. Pour plus d'information sur la restructuration, se référer à la note 4 « Valeurs mobilières » à la section Papier commercial adossé à des actifs des états financiers cumulés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le 21 janvier 2009, la mise en œuvre du plan de restructuration du PCAA a été complétée. Ce plan de restructuration vise, entre autres, le remplacement du PCAA par de nouveaux billets à taux variable à long terme ayant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents.

Les caractéristiques du plan de restructuration sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (VAC) :
 - ✓ VAC 1 et VAC 2 sont composées de transactions d'actifs synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs donnés en garantie et de contrats de swaps sur défaillance de crédit, ou de transactions d'actifs hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels. Elles incluent également les actifs dits inadmissibles (*subprime* et autres) de ces séries.
 - ✓ VAC 3 est composée de transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (*subprime*) et d'actifs traditionnels.
- Création de cinq catégories de billets pour les VAC 1 et VAC 2 (A-1, A-2, B, C, IA) et de deux catégories pour le VAC 3 (IA et TA). Les billets IA et TA se divisent en de multiples séries de billets reflétant reproduisant les flux de trésorerie des actifs originaux sous-jacents.
- Établissement de facilités de financement en soutien aux VAC 1 et VAC 2 afin de financer les appels de garantie pouvant découler des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Établissement d'un moratoire initial de 18 mois au cours duquel aucun appel de garantie additionnelle ne peut être effectué pour la grande majorité des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Élargissement de certains déclencheurs « écart-perte » qui recommenceront à s'appliquer à l'échéance du moratoire, réduisant la probabilité d'appels de garantie additionnelle.

Le Mouvement participe aux fiducies VAC 1 et VAC 3.

Outre les actifs qui sont déjà portés en garantie par les fiducies relativement aux swaps sur défaillance de crédit, le plan prévoit que VAC 1 et VAC 2 doivent disposer chacune d'une facilité de financement de marge (« FFM ») destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties auxdits swaps. Le Mouvement a choisi d'autofinancer sa part de la facilité de financement de marge, ce qui explique sa participation dans VAC 1.

La part du Mouvement dans cet engagement de crédit, s'élevant à 1 193 M\$, se situe au même rang que les autres participants de la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant. Le Mouvement ne bénéficie d'aucune commission de VAC 1 relativement à cet engagement de crédit. Les avances qui pourraient être faites en vertu de cette facilité de financement porteront intérêt à un taux fondé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié. Toute somme avancée en vertu de la facilité de financement de marge sera prioritaire sur les montants payables sur les billets émis par VAC 1. Advenant le cas où le Mouvement manquerait à ses obligations de fournir des fonds en vertu de sa part de la facilité de financement de marge, une part proportionnelle des billets de VAC 1 détenus par le Mouvement serait subordonnée aux billets des autres participants. La Caisse centrale, à titre de signataire de la FFM pour le Mouvement, devra maintenir une notation de crédit équivalente à A (faible) auprès d'au moins deux des quatre agences de notation DBRS, S&P, Fitch et Moody's, à défaut de quoi elle devra fournir des garanties ou une autre forme de soutien du crédit à VAC 1 ou faire prendre en charge ses engagements par une autre entité ayant une cote de crédit suffisamment élevée. Au 30 juin 2009, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM.

En vertu d'une entente distincte, le Mouvement a acheté une protection de 400 M\$ à l'encontre de ses engagements de la FFM auprès d'un des participants de VAC 1 en échange d'une commission d'engagement de 1,2 % par année, soit le même taux que les institutions tierces qui ont souscrit à la FFM équivalente de VAC 2. Cette participation se terminera automatiquement au terme de la FFM de VAC 1.

Advenant le cas où la facilité de financement de marge de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour atteindre les appels de garantie du véhicule en question, une facilité de financement prioritaire (*senior*) a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Cette facilité de crédit a été fournie par les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que par un des participants de VAC 1. Le véhicule d'actifs cadres VAC 1 dispose d'un montant de 1 772 M\$ en vertu de cette facilité.

Lors de la restructuration le 21 janvier 2009, le Mouvement a sorti du bilan ses PCAA à la valeur comptable pour ensuite comptabiliser à la juste valeur les nouveaux billets. Ces nouveaux billets ont été classés dans la catégorie « désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur ».

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS (SUITE)

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, des remboursements de capital relatifs aux nouveaux billets, totalisant 129 M\$, ont été encaissés par le Mouvement. De plus, des intérêts totalisant 3 M\$ ont également été encaissés au cours de cette même période. Étant donné l'incertitude relative à la mesure, le Mouvement a constaté du revenu d'intérêts seulement pour les billets VAC 1 A-1 et A-2, qui sont prioritaires aux autres billets relativement aux intérêts et au capital.

Le 1^{er} avril 2009, le Mouvement a racheté à leur juste valeur les nouveaux billets détenus par le Régime des rentes du Mouvement Desjardins, soit 48 M\$. L'incidence de ce rachat a été d'augmenter la valeur nominale des nouveaux billets détenus par le Mouvement de 86 M\$. Le rachat n'a eu aucune incidence sur les résultats cumulés du Mouvement.

Le Mouvement détient, au 30 juin 2009, de nouveaux billets ayant une valeur nominale répartie entre les différents véhicules suivants :

Au 30 juin 2009	Valeur nominale	Juste valeur
VAC 1		
Catégorie A-1	908 \$	607 \$
Catégorie A-2	820	469
Catégorie B	140	56
Catégorie C	57	---
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	147	---
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>autres</i>)	28	14
Total VAC 1	2 100	1 146
VAC 3		
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	58	---
Catégorie TA - Actifs traditionnels	134	112
Total VAC 3	192	112
Total VAC 1 et VAC 3	2 292 \$	1 258 \$

Au 31 décembre 2008, les titres de PCAA détenus se répartissaient de la façon suivante :

2008	Coût amorti	Dévaluation cumulative	Juste valeur
PCAA			
Actifs synthétiques et hybrides	1 962 \$	772 \$	1 190 \$
Actifs traditionnels	255	11	244
Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	229	227	2
Total	2 446 \$	1 010 \$	1 436 \$

2008	Coût amorti	Résultats	Dévaluation cumulative	
			Passif- dépôts et provisions techniques	Juste valeur
Titres disponibles à la vente	1 257 \$	506 \$	--- \$	751 \$
Titres de négociation	1 189	243	261	685
Total	2 446 \$	749 \$	261 \$	1 436 \$

Méthodologie d'évaluation

Étant donné l'absence de marché actif sur ces titres, la direction du Mouvement a estimé leur juste valeur et les variations de valeur qui en ont découlé en utilisant une technique d'évaluation. Au moment de préparer ces états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les différents billets restructurés. De plus, la capacité de transiger les billets de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables dans la mesure où un détenteur de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 peut les transférer à un tiers seulement si un tel transfert est effectué au prorata de chacune des catégories détenues par le vendeur et si l'acheteur prend en charge une quote-part équivalente des engagements liés à la FFM, soit directement, soit par l'entremise d'une autre entité, le tout dans la mesure où la partie assumant la part de la FFM bénéficie d'une notation de crédit suffisamment élevée.

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS (suite)

Méthodologie d'évaluation (suite)

La juste valeur du PCAA qui a été restructuré sous la forme de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1, c'est-à-dire les actifs synthétiques et hybrides, est fondée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie, aux échéances et aux contraintes touchant la liquidité des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur reflétant les conditions des marchés au 30 juin 2009. Les flux de trésorerie anticipés de ces nouveaux billets ont été actualisés au taux d'acceptations bancaires plus des primes variant entre 830 et 2 930 points de base, sur des périodes allant de sept à huit ans.

La juste valeur des billets reflétés adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles (*autres*), a été évaluée à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents propres à chacun des billets, puisque les flux monétaires générés par lesdits billets proviennent directement des flux générés par les actifs sous-jacents. En ce qui a trait aux billets reflétés constitués uniquement d'actifs inadmissibles (*subprime*), compte tenu de la nature des actifs sous-jacents et de la détérioration marquée de ceux-ci dans le contexte économique actuel, une juste valeur nulle a été établie au 30 juin 2009.

Les hypothèses utilisées reposent autant que possible sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les indices de référence pour des actifs semblables. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités de la restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des billets.

Impact sur les résultats

L'incidence favorable sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement des trois mois terminés le 30 juin 2009 se chiffre à 24 M\$. Ce gain est constitué d'une portion non réalisée de 16 M\$, attribuable à l'amélioration nette au cours du trimestre des écarts de crédit, de conversion de devise et autres indices de référence, ainsi que d'un gain réalisé de 8 M\$ relativement à des actifs inadmissibles pour lesquels des remboursements de capital ont été perçus. L'incidence négative nette de 64 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2009 sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement découle de l'impact favorable du deuxième trimestre, mentionné précédemment, ainsi que de l'incidence défavorable du premier trimestre qui s'explique par la restructuration des PCAA en nouveaux billets et par la réévaluation de ces titres ainsi que de la FFM qui y est rattachée. La perte du premier trimestre liée à la réévaluation est attribuable entre autres à la détérioration des écarts de crédit et à d'autres indices de référence ainsi qu'à la radiation d'un titre exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. L'incidence de cette radiation s'élève à 34 M\$. Le reclassement des intérêts courus sur les PCAA, de même que le reclassement de la FFM, auparavant constatés à même le solde des valeurs mobilières, n'a eu aucune incidence sur les résultats cumulés.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2008, une plus-value de 7 M\$ (une baisse de valeur de 152 M\$ pour les six mois terminés le 30 juin 2008) a été constatée aux résultats cumulés du Mouvement. Il est à noter qu'en ce qui a trait aux titres classifiés disponibles à la vente, une plus-value de 38 M\$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2008 (38 M\$ pour les six mois terminés le 30 juin 2008).

Les estimations de la juste valeur ci-dessus sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction croit que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiduciaires, lesquelles sont intégrées au taux d'actualisation, pourraient venir changer de façon significative la valeur attribuée aux billets de remplacement dans l'avenir. Une augmentation de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait réduire d'environ 53 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet de diminuer de 30 M\$, ou de 0,3 %, les fonds propres de première catégorie en date du 30 juin 2009. Toutefois, une diminution de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait augmenter d'environ 56 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet d'accroître de 32 M\$ ou de 0,3 % les fonds propres de première catégorie en date du 30 juin 2009. Pour plus de détails sur les fonds propres, se référer à la note 28 « Gestion du capital » des derniers états financiers cumulés annuels du Mouvement.

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité de ce marché pour les billets de remplacement, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement du Mouvement dans les billets de remplacement. La conjoncture économique a eu pour effet de diminuer les taux d'intérêt variables des actifs sous-jacents. Ainsi, le non-appariement des taux d'intérêt variables et des dates de paiement des actifs sous-jacents comparativement au coût de la facilité de financement prioritaire et la période de paiement des intérêts de VAC 1 entraînent des incertitudes relatives à la mesure. La perspective d'un ralentissement important et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet négatif sur la juste valeur des billets de remplacement.

Au cours du premier trimestre de 2009, un montant de 66 M\$, net de la quote-part estimée du Mouvement dans les frais de restructuration de 19 M\$ du comité pancanadien, a été versé au Mouvement à titre d'intérêts courus sur le PCAA pour la période du 20 août 2007 au 31 août 2008. De plus, au deuxième trimestre de 2009, un montant de 24 M\$ a été versé au Mouvement pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 21 janvier 2009. En ce qui concerne l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Mouvement avait reconnu, à même la juste valeur des titres, le revenu net d'intérêt relativement au PCAA.

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS (suite)

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Mouvement participe à l'EDDV VAC 1 qui est un véhicule disposant d'actifs s'élevant à environ 16 000 M\$ ayant des capitaux propres nuls et qui est principalement composé de transactions d'actifs synthétiques dont les investisseurs se sont engagés à contribuer à une facilité de financement de marge. Étant donné que le Mouvement n'assume pas la majorité des pertes prévues et ne bénéficie pas de la majorité des rendements résiduels prévus du VAC 1, il ne consolide pas VAC 1. Par ailleurs, le Mouvement détient des droits significatifs dans ce véhicule, soit la facilité de financement de marge de 1 193 M\$ et l'investissement dans les nouveaux billets de VAC 1 ayant une juste valeur de 1 146 M\$, la somme desquels représente le risque maximal de perte pour le Mouvement.

6. PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2009						Au 31 décembre 2008
	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	62 174 \$	265 \$	135 \$	10 \$	---	125 \$	96 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	17 623	1 746	87	35	---	52	52
Aux entreprises et aux gouvernements	24 506	525	269	91	---	178	144
Provision générale	---	---	---	---	682	(682)	(696)
	104 303 \$	2 536 \$	491 \$	136 \$	682 \$	(327) \$	(404) \$

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

Lorsqu'une partie d'un prêt douteux est radiée et que le solde est restructuré, les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

La valeur comptable des prêts qui seraient autrement en souffrance ou dépréciés, mais dont les conditions ont été renégociées au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2009, s'élève à 106 M\$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 30 juin 2009

(en millions de dollars)

	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	213 \$	23 \$	23 \$	6 \$	265 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 355	188	89	114	1 746
Aux entreprises et aux gouvernements	363	37	41	84	525
	1 931 \$	248 \$	153 \$	204 \$	2 536 \$

Au 31 décembre 2008

(en millions de dollars)

	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	150 \$	21 \$	10 \$	7 \$	188 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 369	219	91	99	1 778
Aux entreprises et aux gouvernements	244	55	41	71	411
	1 763 \$	295 \$	142 \$	177 \$	2 377 \$

6. PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES (suite)

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2009				Au 31 décembre 2008
	Solde au début	Provision pour pertes sur créances	Radiations et recouvrements	Solde à la fin	Solde à la fin
Hypothécaires résidentiels	11 \$	4 \$	(5) \$	10 \$	11 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	32	17	(14)	35	32
Aux entreprises et aux gouvernements	87	21	(17)	91	87
Provision générale	696	63	(77)	682	696
	826 \$	105 \$	(113) \$	818 \$	826 \$

7. TITRISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

En vertu du Programme de titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*, le Mouvement a titrisé sous forme de TH-LNH des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le tableau suivant résume l'incidence de ces nouvelles activités de titrisation de prêts hypothécaires au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 juin.

(en millions de dollars)	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Prêts hypothécaires titrisés	260 \$	605 \$	624 \$	1 108 \$
Produits nets en espèces reçues	288	546	583	1 083
Droits conservés	9	28	25	61
Passifs de gestion pris en charge	2	5	4	10
Gain à la vente, déduction faite des frais de transaction	16	24	34	61

Au 30 juin 2009, le Mouvement a inscrit à son bilan cumulé un montant de 155 M\$ (170 M\$ au 31 décembre 2008) représentant les droits conservés et un montant de 26 M\$ (30 M\$ au 31 décembre 2008) pour le passif de gestion pris en charge. En 2009, les flux de trésorerie provenant des droits conservés s'établissent à 18 M\$ pour les 3 mois et à 35 M\$ pour les 6 mois se terminant le 30 juin 2009 (12 M\$ pour les 3 mois et 21 M\$ pour les 6 mois terminés le 30 juin 2008). De plus, l'incidence de l'amortissement du passif de gestion dans l'état cumulé des résultats est de 6 M\$ pour les 3 mois et de 9 M\$ pour les 6 mois se terminant le 30 juin 2009 (3 M\$ pour les 3 mois et 5 M\$ pour les 6 mois terminés le 30 juin 2008). Un montant de 253 M\$ (202 M\$ au 31 décembre 2008) représentant des titres hypothécaires créés et conservés est inscrit dans les valeurs mobilières détenues aux fins de négociation au 30 juin 2009.

L'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élève à 4 038 M\$ (4 074 M\$ au 31 décembre 2008).

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur initiale des droits conservés à la date de vente s'établissent comme suit :

	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	2,77 %	3,99%	2,32 %	3,85%
Taux de remboursement anticipé pour les hypothèques à taux fixe et variable respectivement	15 et 25 %	15 et 25%	15 et 25 %	15 et 25%
Durée de vie moyenne pondérée des prêts	30 mois	32 mois	29 mois	32 mois

Aucune perte sur créances n'est prévue car les prêts hypothécaires cédés sont garantis.

8. REVENUS DE NÉGOCIATION**Revenus provenant d'instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation**

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Revenus				
Revenu net d'intérêt	17 \$	8 \$	34 \$	20 \$
Revenus (pertes) de négociation	169	37	188	(44)

Revenus provenant d'instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Revenus				
Revenu net d'intérêt	6 \$	4 \$	11 \$	8 \$
Revenus de négociation	126	10	25	33

Instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur

Les instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur sont composés des éléments suivants : i) certains placements effectués en lien avec des instruments dérivés non désignés dans une relation de couverture réduisant ainsi de façon importante une disparité de traitement comptable; ii) des titres dont le sous-jacent est composé de fonds de couverture et qui sont gérés suivant une stratégie de placement étayée visant à tirer profit de la volatilité du marché à court terme ; iii) les titres appariés aux provisions techniques en assurance de personnes au titre des contrats d'assurance vie et autres, et les provisions pour sinistres en assurance de dommages pour lesquels l'option est utilisée, afin de réduire sensiblement une disparité en matière de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont comptabilisés différemment; iv) des titres comportant des dérivés incorporés pour lesquels le Mouvement se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément le dérivé incorporé à la juste valeur à la date de son acquisition ou à une date ultérieure; v) des titres ne comportant pas de dérivés incorporés et qui sont gérés selon l'option juste valeur suivant une stratégie de placement étayée et communiquée aux principaux dirigeants et dont la performance du portefeuille est mesurée sur la base de juste valeur reflète plus adéquatement sa substance.

9. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, le conseil d'administration de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec (FCDQ) a approuvé la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle simplifiée pour le Mouvement. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre du plan d'évolution du Mouvement Desjardins mis en avant à l'automne 2008.

La direction a procédé à la nomination des premiers et deuxièmes relevants de la nouvelle organisation. La mise en place de la nouvelle structure se poursuivra au cours des prochains mois et elle devrait être complétée d'ici la fin de l'exercice.

Dans le cadre de cette restructuration, le Mouvement a comptabilisé, dans ses résultats cumulés du deuxième trimestre 2009 un montant de 28 M\$ au titre d'indemnités de départ et d'honoraires professionnels. Ces charges sont présentées au poste « Frais de restructuration » de l'état cumulé des résultats de la période.

Le tableau suivant présente un résumé des charges à payer liées à ce processus qui sont constatées au poste « Autres passifs – Autres ».

Au 30 juin 2009

<i>(en millions de dollars)</i>	Indemnités de départ	Honoraires professionnels	Total
Frais de restructuration	22 \$	6 \$	28 \$
Versements	---	(6)	(6)
Solde à la fin	22 \$	---	22 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Au 30 juin 2009 <i>(en millions de dollars)</i>	Montant nominal de référence	Valeur comptable	
		Positive	Négative
Couverture de juste valeur	13 458 \$	940 \$	93 \$
Couverture de flux de trésorerie	19 508	768	201

Un gain de 3 M\$ lié à l'inefficacité des activités de couverture de juste valeur et une perte de 3 M\$ liée à l'inefficacité des activités de couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisés au poste « Revenus de négociation » à l'état des résultats cumulés de la période de six mois terminée le 30 juin 2009.

À l'égard des relations de couverture de flux de trésorerie, un gain net de 69 M\$, qui provient de l'état cumulé du résultat étendu au 30 juin 2009, sera reclassé dans l'état cumulé des résultats au cours des douze prochains mois. Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats cumulés d'ici les sept prochaines années.

11. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le tableau suivant fournit les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » (déduction faite des impôts).

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	23 \$	(87) \$
Gains sur instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	508	770
Gains nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	1	2
Cumul des autres éléments du résultat étendu	532 \$	685 \$

12. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Coût constaté au titre des prestations déterminées des régimes de retraite	29 \$	35 \$	58 \$	70 \$
Coût constaté au titre des prestations déterminées des autres régimes	5	9	10	18

13. ÉVENTUALITÉS

Desjardins a été identifié dans un recours collectif réclamant le remboursement des frais de conversion de devises sur cartes de crédit. Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif en établissant que les frais de conversion de devises sont des frais de crédit aux termes de la *Loi sur la protection du consommateur* « LPC ». Le Mouvement a décidé d'appeler du jugement car il est d'avis que la pratique de Desjardins est plus conforme aux objectifs de la LPC, laquelle ne lui impose pas l'obligation de faire payer les frais de conversion de devises à des détenteurs de cartes qui ne recourent pas à ce service. Étant donné la situation actuelle, Desjardins n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de ce litige ni, par conséquent, l'incidence sur ses états financiers cumulés. À cet effet, aucun montant n'a été comptabilisé.

14. GESTION DU CAPITAL

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire, qui s'applique à compter du présent trimestre, est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a récemment accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit associé aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». L'exigence minimale de l'Autorité a été fixée à un ratio de capital total de 11,5 %. Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité, afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

En début d'année, l'objectif financier du ratio de capital total du Mouvement a été porté à son initiative à 13 %, tenant ainsi compte du contexte économique mondial qui prévaut et la mise en œuvre, à compter du premier trimestre de 2009, du nouveau cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité. Rappelons que cette cible était auparavant établie à 12,5 %.

Le 17 mars 2009, le Mouvement a procédé au rachat par anticipation des débetures subordonnées de série D pour une valeur nominale de 450 M\$. Aux termes d'une convention d'achat et de vente intervenue le 30 mars 2009, le Mouvement a convenu d'émettre pour une contrepartie de 500 M\$ (valeur comptable de 498 M\$ au 30 juin 2009) des débetures subordonnées, série E, échéant en avril 2019. Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 5,756 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,970 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement.

Au terme d'une convention d'achat et de vente intervenue le 1^{er} juin 2009, le Mouvement a émis pour une contrepartie de 500 M\$ (valeur comptable de 497 M\$ au 30 juin 2009) des débetures subordonnées, série F, échéant en juin 2021. Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 5,541 % pour les sept premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,880 % pour les cinq années suivantes et sont remboursables au gré du Mouvement.

15. INFORMATION SECTORIELLE

Le Mouvement est un groupe financier coopératif. Sous l'autorité du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, il gère les composantes œuvrant dans le secteur Particuliers et entreprises, ainsi que les sociétés filiales.

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe l'ensemble des activités d'intermédiation financière, de fonds de placement et de services fiduciaires. Le réseau des sociétés filiales regroupe des activités du secteur Assurance de personnes, du secteur Assurance de dommages et du secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque. Enfin, le secteur Autres inclut différents ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes du Mouvement.

Depuis le premier trimestre de 2009, les activités liées à la filiale 9186-8034 Québec inc. et ses propres filiales, qui détiennent des actifs sous forme de PCAA qui avaient été rachetés auprès des fonds communs de placement du marché monétaire et des activités de prêts de valeur des clients de la Fiducie Desjardins dont elle n'assumait pas le risque, ont été transférées du secteur Particuliers et entreprises au secteur Autres aux fins de la présentation de l'information sectorielle. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été révisés afin de tenir compte de ce reclassement.

Les activités du secteur Particuliers et entreprises et celles des sociétés filiales sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les partenaires. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement.

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement par secteur d'activité pour les trois mois terminés le 30 juin.

INFORMATION SECTORIELLE (non vérifiée)												
Pour les trois mois terminés les 30 juin												
(en millions de dollars)	Particuliers et entreprises		Assurance de personnes		Assurance de dommages		Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque		Autres		Cumulé ⁽¹⁾	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Revenu net d'intérêt	841 \$	835 \$	---	---	---	---	---	---	2 \$	(1) \$	828 \$	847 \$
Primes nettes	---	---	747	673	355	360	---	---	---	---	1 057	997
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	6	(2)	7	13	9	7	---	---	---	(12)	21	5
Revenus (pertes) de négociation	34	12	183	(2)	11	4	28	16	37	19	295	47
Revenus (pertes) sur autres placements	(1)	30	79	77	---	---	(3)	(13)	(1)	(8)	69	58
Autres revenus	437	436	31	30	(1)	(4)	85	95	9	4	502	498
Revenu total	1 317	1 311	1 047	791	374	367	110	98	47	2	2 772	2 452
Provisions pour pertes sur créances	44	46	1	---	---	---	---	---	---	---	45	46
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	---	---	747	508	233	269	---	---	---	---	980	777
Frais autres que d'intérêt	974	917	218	198	97	88	100	96	8	(6)	1 275	1 176
Excédents d'exploitation	299	348	81	85	44	10	10	2	39	8	472	453
Charge (recouvrement) d'impôts sur les excédents	66	88	27	25	13	(6)	3	1	19	(1)	128	107
Participations sans contrôle	2	2	2	5	3	1	---	---	---	---	6	8
Excédents avant ristournes aux membres	231	258	52	55	28	15	7	1	20	9	338	338
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts	29	123	---	---	---	---	---	---	---	---	29	123
Excédents de la période après ristournes aux membres	202 \$	135 \$	52 \$	55 \$	28 \$	15 \$	7 \$	1 \$	20 \$	9 \$	309 \$	215 \$
Éléments d'actif sectoriels	125 588 \$	117 763 \$	13 305 \$	14 073 \$	2 948 \$	3 313 \$	15 812 \$	15 417 \$	2 214 \$	1 374 \$	159 867 \$	151 940 \$

⁽¹⁾ Les différences entre le cumulé et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentées ci-dessus, se rapportent aux transactions intersectorielles.

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement par secteur d'activité pour les six mois terminés le 30 juin.

INFORMATION SECTORIELLE (non vérifiée)												
Pour les six mois terminés les 30 juin												
(en millions de dollars)	Particuliers et entreprises		Assurance de personnes		Assurance de dommages		Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque		Autres		Cumulé ⁽¹⁾	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Revenu net d'intérêt	1 643 \$	1 661 \$	---	---	---	---	---	---	2 \$	---	1 623 \$	1 656 \$
Primes nettes	---	---	1 440	1 354	712	709	---	---	---	---	2 063	1 993
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	(5)	(3)	21	15	19	8	---	---	---	(129)	34	(109)
Revenus (pertes) de négociation	47	(16)	130	(12)	23	29	57	30	(43)	(40)	213	(11)
Revenus (pertes) sur autres placements	(7)	29	156	146	(1)	---	(6)	(17)	(4)	(18)	133	119
Autres revenus	839	862	57	59	(2)	(5)	158	181	15	10	951	986
Revenu total	2 517	2 533	1 804	1 562	751	741	209	194	(30)	(177)	5 017	4 634
Provisions pour pertes sur créances	104	90	1	---	---	---	---	---	---	---	105	90
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	---	---	1 255	1 037	515	563	---	---	---	---	1 769	1 600
Frais autres que d'intérêt	1 919	1 849	428	394	185	173	196	197	---	4	2 496	2 398
Excédents (déficit) d'exploitation	494	594	120	131	51	5	13	(3)	(30)	(181)	647	546
Charge (recouvrement) d'impôts sur les excédents	134	153	36	35	12	(9)	3	---	(1)	(47)	184	132
Participations sans contrôle	3	2	2	6	4	1	---	---	---	---	8	9
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	357	439	82	90	35	13	10	(3)	(29)	(134)	455	405
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts	68	209	---	---	---	---	---	---	---	---	68	209
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	289 \$	230 \$	82 \$	90 \$	35 \$	13 \$	10 \$	(3) \$	(29) \$	(134) \$	387 \$	196 \$
Éléments d'actif sectoriels	125 588 \$	117 763 \$	13 305 \$	14 073 \$	2 948 \$	3 313 \$	15 812 \$	15 417 \$	2 214 \$	1 374 \$	159 867 \$	151 940 \$

⁽¹⁾ Les différences entre le cumulé et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentées ci-dessus, se rapportent aux transactions intersectorielles.

Siège social

Fédération des caisses Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) Canada
G6V 7N5
Tél. : 418 835-8444
www.desjardins.com

Bureau de Montréal

1, complexe Desjardins
C.P. 7, succursale Desjardins
Montréal (Québec) Canada
H5B 1B2
Tél. : 514 281-7000

Document produit par la
Direction financière du Mouvement Desjardins
Tél. : 418 835-2012

The English version of this quarterly
report is available upon request